



À vos côtés, sur tous les territoires

Rapport d'activité
2023



**Caisse
des Dépôts**
GROUPE



sommaire

- p. 02 Entretien avec Éric Lombard, directeur général
- p. 05 Tribune d’Alexandre Holroyd
- p. 06 **Agir pour tous et pour chacun**
- p. 08 Aux côtés des jeunes
- p. 10 Aux côtés des actifs
- p. 12 Aux côtés des entrepreneurs
- p. 14 Aux côtés des classes moyennes
- p. 16 Aux côtés des populations fragiles
- p. 18 Aux côtés des seniors
- p. 20 **Servir l’intérêt général**
- p. 22 Un modèle unique
- p. 24 Notre organisation
- p. 26 Nos fonds et mandats spécifiques
- p. 27 Bilan et résultats 2023
- p. 28 Nos priorités stratégiques
- p. 32 Notre modèle d’affaires
- p. 34 Notre gouvernance
- p. 36 Notre exemplarité en matière d’éthique et de conformité
- p. 38 Notre modèle d’employeur responsable
- p. 40 Nos fondamentaux ESG
- p. 42 **Être utile au plus grand nombre**
- p. 44 Accélérer la transformation écologique
- p. 50 Renforcer les souverainetés et le développement économique
- p. 54 Œuvrer à la cohésion sociale et territoriale
- p. 58 Une épargne utile et une collecte inédite
- p. 60 Le Village Olympique et Paralympique
- p. 62 Nos indicateurs de durabilité
- p. 64 Recherche et mécénat

Chaque jour, la France avance.
Grâce au développement de nouvelles mobilités, à la création d’entreprise, à la construction de logements durables, aux services de proximité et à la formation, notre nation grandit.

Au cœur de cette dynamique, il y a des millions de Français qui travaillent, apprennent, innovent, entreprennent, épargnent et investissent.

Et il y a la Caisse des Dépôts.
À l’intersection du domaine public et du secteur privé concurrentiel, notre Groupe est entièrement dédié au service de l’intérêt général, avec un objectif unique : faire grandir la France.



Le groupe Caisse des Dépôts mobilise toute son énergie pour bâtir une société plus durable et plus solidaire. »

ÉRIC LOMBARD,
directeur général
du groupe Caisse des Dépôts



Financement de la transformation écologique, du logement social, collecte record de l'épargne, rachat du groupe Emeis (ex-Orpea), réindustrialisation de la France... en 2023, dans un contexte dégradé toujours marqué par l'inflation, l'urgence climatique, les conflits armés et l'incertitude, la Caisse des Dépôts a été au rendez-vous de ses engagements. Entretien avec son directeur général Éric Lombard.

Quel bilan tirez-vous de l'année 2023 et des résultats de la Caisse des Dépôts dans ce contexte ?

É.L. : 2023 est l'année du déploiement opérationnel de notre plan stratégique, autour de trois priorités : accélérer la transformation écologique de notre pays ; renforcer nos souverainetés indispensables à notre résilience ; et poursuivre nos missions historiques en faveur de la cohésion sociale et territoriale, pour un développement plus équilibré des territoires et une amélioration du parcours de vie de nos concitoyens.

2023, c'est aussi une année de collecte inédite sur les livrets d'épargne réglementés, dont nous centralisons près de 60 %. Des fonds records qui nous permettent

de tenir nos engagements, notamment en faveur de la transformation écologique et du soutien au secteur du logement.

Sur l'ensemble de nos activités, nous avons obtenu des résultats financiers très solides, avec un résultat net de 3,9 milliards d'euros, malgré un contexte économique difficile, marqué par la volatilité des marchés et la remontée des taux d'intérêt. Ces bons résultats nous ont par ailleurs permis de contribuer au budget de l'État à hauteur de 2,5 milliards d'euros au titre de 2023. Ils reflètent aussi la robustesse de notre modèle et la solidité du Groupe dans son nouveau périmètre. Notre bilan atteint désormais 1 360 milliards d'euros.

« Je souhaite renforcer notre engagement pour la transformation écologique et, pour cela, nous allons mobiliser 100 milliards d'euros d'ici à fin 2028. »

Enfin, nous sommes très fiers d'être partenaires des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Le Groupe s'est en effet mobilisé pour faire du village des athlètes, « Les Quinconces », un quartier exemplaire en matière de résilience et adapté au changement climatique, tourné vers les habitants de Seine-Saint-Denis. Ce projet est inédit par son délai, son ambition, son volume, ses innovations. Nos synergies ont fait la preuve de leur efficacité. Et c'est une très grande fierté pour tout le Groupe.

Vous avez également poursuivi en 2023 la dynamique de réorganisation interne que vous aviez initiée lors de votre premier mandat. Pouvez-vous nous en dire plus ?

É.L. : 2023 aura également été une année charnière pour notre Groupe, avec la mise en œuvre d'évolutions importantes pour notre organisation afin de renforcer notre performance collective au service de nos clients et partenaires. Je tiens à souligner la grande implication, la mobilisation et l'engagement de toutes les collaboratrices et de tous les collaborateurs qui ont rendu possibles ces réalisations.

J'ai souhaité poursuivre la dynamique de transformation interne de la Caisse des Dépôts initiée lors de mon premier mandat, en réorganisant nos fonctions d'appui, pour gagner en cohérence et en efficacité, au service de nos trois priorités stratégiques. Ce travail s'appuie sur le déploiement d'un modèle managérial et d'un plan de performance pour faire évoluer nos modes de fonctionnement et nos comportements collectifs. Enfin, avec le projet « Vision Groupe », nous renforçons les synergies au sein du Groupe pour déployer des projets communs et nous encourageons la mobilité interne.

Où en êtes-vous du déploiement opérationnel de votre nouveau plan stratégique ?

É.L. : Pour accélérer la transformation écologique de notre économie, nous avons sensiblement augmenté nos financements par rapport à 2022, avec 26,8 milliards d'euros au niveau Groupe pour l'année 2023 (+ 20 %), dont près de 9 milliards d'euros de nouveaux prêts accordés par la Banque des Territoires au profit de la rénovation énergétique ou de la construction de logements à haute performance environnementale, des énergies renouvelables et des mobilités durables. Ces financements ont, par exemple, permis la rénovation thermique du logement social de plus de 100 000 bénéficiaires, et donné à 1,1 million de foyers un accès à des énergies renouvelables !

Nous avons ainsi dépassé notre objectif, fixé en 2020, de mobiliser 60 milliards d'euros sur cinq ans en faveur de la transformation écologique (en mobilisant finalement près de 80 milliards d'euros sur quatre ans). Mais je souhaite renforcer notre engagement et, pour cela, nous allons mobiliser 100 milliards d'euros d'ici à la fin 2028. Cette enveloppe, portée par l'ensemble des acteurs du Groupe, vient en complément des financements de l'État et sera un puissant levier pour d'autres acteurs publics et privés. Cela se fera évidemment en cohérence avec la planification de « France nation verte », avec une attention particulière à l'efficacité énergétique du secteur immobilier, à la production d'énergies renouvelables et à la mobilité durable.

Nous avons aussi renforcé notre engagement historique pour la cohésion sociale et territoriale. Sur le logement social, qui traverse une crise importante, nous avons maintenu nos efforts en mobilisant plus de 12 milliards d'euros de prêts et avons annoncé l'ouverture de

8 milliards d'euros de financements bonifiés. Notre soutien au logement intermédiaire est aussi renouvelé, avec une enveloppe pluriannuelle portée à 5 milliards d'euros de prêts. Ce soutien au logement abordable a notamment été rendu possible grâce au maintien du taux du Livret A à 3 %, pour lequel nous avons milité ! Sans oublier l'augmentation du capital de CDC Habitat pour lui permettre d'acquérir 17 000 nouveaux logements en 2024.

Enfin, nous continuons d'accompagner le parcours de vie des Françaises et des Français avec la formation tout au long de la vie, grâce à Mon compte formation, qui a permis de financer 1,4 million de formations en 2023, ou encore le versement de la retraite de 1 Français sur 5. Quant à la lutte contre la fracture numérique, ce sont 3,4 millions de personnes que nous avons pu accompagner dans leur usage du numérique en 2023.

Vous avez fait du renforcement des souverainetés un de vos objectifs pour les années à venir. Comment le Groupe agit-il pour répondre à cette ambition ?

É. L. : Nous le constatons tous les jours, l'état du monde nous oblige à rendre notre pays moins dépendant. Le Groupe, qui est déjà un acteur de cette indépendance stratégique à travers l'action de la Banque des Territoires et de plusieurs de ses filiales et participations telles que RTE, GRTgaz, Suez, a souhaité se renforcer dans le secteur de la souveraineté énergétique avec l'acquisition d'une forte participation dans Coriance, spécialiste des réseaux de chaleur et de froid urbains, pour nous permettre d'accompagner durablement les collectivités locales et les industries dans leur transition énergétique.

Nous avons également investi en faveur de la souveraineté industrielle, en particulier avec Bpifrance et la Banque des Territoires, en injectant,

« Notre objectif pour 2024 est de définir une feuille de route de l'intervention du Groupe dans le secteur du grand âge et de la santé. »

par exemple, 73 millions d'euros de fonds propres dans la méga-usine de batteries électriques à Douai, et pour renforcer notre souveraineté numérique en développant le cloud souverain et citoyen NumSpot.

Enfin, nous avons augmenté nos participations dans Euroclear et Euronext, deux acteurs européens stratégiques des infrastructures de marché pour la zone euro, afin de conforter notre souveraineté financière. Agir sur ces différents fronts est essentiel, et je suis déterminé à accélérer notre mobilisation à la fois pour renforcer notre indépendance énergétique et notre souveraineté économique, pour décarboner notre économie et pour lutter contre le réchauffement climatique.

Quelles seront vos priorités pour cette année 2024 ?

É. L. : Au-delà de la transformation écologique, l'un des principaux défis est celui de la transition démographique. En France, d'ici à 2030, ce sont 300 000 personnes de plus qui se trouveront en situation de dépendance ! Agissant pour la cohésion sociale, la Caisse des Dépôts se doit d'apporter des solutions en matière de logement et de services pour accompagner le vieillissement de la population. C'est pour cela qu'en 2023, dans un contexte économique complexe pour le secteur, le Groupe a renforcé sa politique de soutien aux Ehpad : en finançant des résidences autonomie grâce à la Banque des Territoires, en participant au rachat et au redressement d'Emeis (ex-Orpea), ou encore à travers l'action du groupe La Poste pour répondre au défi du maintien à domicile des personnes âgées ou de CDC Habitat pour rénover le parc immobilier du secteur médico-social. Et nous poursuivrons avec résolution ces actions en 2024, dans le cadre d'une feuille de route ambitieuse pour l'intervention du Groupe dans le secteur du grand âge et de la santé.

Ainsi, notre Groupe continue de mobiliser toute son énergie pour bâtir une société plus durable et plus solidaire, en apportant des solutions et des innovations sur tous les territoires pour contribuer à offrir une vie meilleure pour toutes et tous !

C'est le sens de mon action et celui des équipes du groupe Caisse des Dépôts.



Le groupe Caisse des Dépôts joue plus que jamais un rôle incontournable dans l'action publique. »

ALEXANDRE HOLROYD,
président de la Commission
de surveillance de la Caisse des Dépôts,
député de la 3^e circonscription
des Français établis hors de France.



Dans un contexte marqué par des crises multiples (économique, géopolitique, énergétique, climatique et sociale), le groupe Caisse des Dépôts joue plus que jamais un rôle incontournable dans l'action publique. Il exerce ses missions d'intérêt général au service de la transformation du pays, dont les besoins sont immenses.

En 2023, la Caisse des Dépôts a pris des engagements majeurs pour relever les trois grands défis qui structurent son action : la transformation énergétique et écologique, le grand âge, et la cohésion sociale et territoriale. La transformation écologique de notre pays est la mère de toutes les batailles. Nous nous devons d'être au rendez-vous de la décarbonation de nos territoires, en investissant de façon massive et efficace. Ce sont ainsi 100 milliards d'euros qui seront mobilisés d'ici à fin 2028. Le programme ÉduRénov, qui assurera la rénovation de 10 000 écoles et bâtiments scolaires d'ici à 2027, avec au minimum 40 % d'économies d'énergie à la clé, est emblématique de notre action. Je me suis personnellement impliqué dans le lancement de ce projet, dont le déploiement est suivi avec attention par la Commission de surveillance.

Le secteur du grand âge et de la santé traverse une crise majeure et pérenne. Nous devons redoubler d'efforts pour le soutenir, en déployant une offre de services intégrée qui réponde aux besoins des citoyens sans distinction. Ainsi, la Commission a autorisé, en janvier 2023, la Caisse des Dépôts à entrer au capital d'Emeis (ex-Orpea), avec des exigences fortes sur un modèle social plus éthique et inclusif.

La cohésion sociale et territoriale et l'accès aux droits et aux services publics pour tous les Français sont également une de nos priorités. La Commission de surveillance suit tout particulièrement l'implication du Groupe dans le secteur du logement social et de la politique de la ville et l'engage à massifier son action, compte tenu des difficultés ou des réticences des autres grands acteurs du secteur dans le contexte actuel.

Tout au long de l'année 2023, la Commission de surveillance que j'ai la fierté de présider a ainsi contribué à donner à la Caisse des Dépôts les moyens de son action. Elle s'implique pleinement pour assurer à la fois la protection des intérêts patrimoniaux de la Caisse des Dépôts et des ressources qui lui sont confiées (en particulier les fonds déposés sur le Livret A et les autres livrets d'épargne réglementée), et l'efficacité de l'action du Groupe au service de l'intérêt général et du développement économique de nos territoires. La Commission de surveillance veille aussi à l'exemplarité de la Caisse des Dépôts sur les thématiques environnementales, de cohésion sociale et de gouvernance.

Enfin, j'ai eu à cœur de venir à la rencontre des équipes en région, souvent accompagné d'autres commissaires surveillants. J'ai pu apprécier encore davantage le sens de l'intérêt général et la volonté des collaborateurs du Groupe de répondre présents au service de tous, dans tous les territoires. Les équipes de l'Établissement public comme celles de ses filiales ont tout pour relever les défis qui sont devant nous, je salue leur engagement et leur impact.



Agir pour tous et pour chacun

Pour agir efficacement au cœur des territoires, en appui des politiques publiques, le groupe Caisse des Dépôts se tient à l'écoute de toutes les composantes de la société. Jeunes et seniors, actifs et inactifs, entrepreneurs et salariés, retraités, populations fragiles... La société française évolue. Traversée par de profondes transformations économiques, démographiques, sociologiques, sa population est confrontée à de multiples enjeux, qu'il s'agisse d'accès à la formation et à l'emploi, au logement, ou encore aux soins. Acteur de proximité aux côtés des Français, la Caisse des Dépôts apporte des réponses concrètes et spécifiques. Décryptage.

Aux côtés des jeunes

Les 15-29 ans représentent 17,3 % de la population française. Toujours plus diplômés, 82,8 % des jeunes sont désormais bacheliers, contre 65 % dix ans plus tôt. Ces diplômes, surtout les plus élevés, leur garantissent de meilleures conditions d'insertion : en 2023, 88 % des jeunes détenteurs d'un bac + 5 étaient ainsi en emploi, un an après l'obtention de leur diplôme. Mais cette insertion professionnelle reste en demi-teinte : 12,8 % des 15-29 ans sont sans emploi, sans diplôme et sans formation, tandis que la moitié des jeunes insérés exercent un emploi sans lien direct avec leur formation initiale.



La jeunesse en chiffres clés

Résistante, résiliente même, la jeunesse française retrouve en 2023 des niveaux de confiance et d'optimisme similaires à la période pré-Covid. Elle est aussi plus affectée par l'inflation, inquiète de la dégradation de l'environnement et, elle aussi, exposée à la fracture numérique.

82 %

des jeunes se déclarent heureux, et même très heureux pour **17 %** d'entre eux.

67 %

se disent « très confiants » ou « plutôt confiants » pour les trois années à venir. Les diplômés sont systématiquement plus nombreux à appréhender l'avenir avec confiance.



75 %

des **18-30** ans indiquent avoir changé leurs comportements au quotidien face à l'augmentation des prix, contre

72 %

des plus de **30** ans.



1/5

des jeunes a au moins une incapacité numérique (manque de compétences dans l'utilisation d'Internet ou de logiciels).



45 %

des jeunes issus de lycées professionnels et des étudiants français songent à créer ou à reprendre un jour une entreprise.

41 %

des **18-30** ans s'inquiètent de la dégradation de l'environnement, contre **27 %** des **31** ans et plus.

7/10

des jeunes veulent agir pour sauver la planète.

Le regard de... Anne Muxel
Sociologue et politologue, directrice déléguée du CEVIPOF, directrice de recherche émérite au CNRS

« La jeunesse française montre une défiance importante à l'endroit des institutions et du personnel politique. Mais les jeunes demeurent plus engagés que d'autres catégories de population. Ils portent une grande attention à d'autres façons de vivre ensemble et de faire société. Ils croient à la possibilité d'intervenir à l'échelle mondiale tout en se mobilisant au sein de mouvements de proximité. Cette jeunesse reste optimiste quant à son avenir et à sa capacité à s'en sortir individuellement. Mais elle est plus pessimiste à l'égard du collectif et du monde dans lequel elle s'inscrit. »

La jeunesse française reste investie dans la sphère publique et politique, mais sous des formes renouvelées. »



Sources : Institut Montaigne – Une jeunesse plurielle – février 2022 / INJEP – Les chiffres clés de la jeunesse 2023 – mai 2023 / INJEP – Moral, état d'esprit et engagement des jeunes en 2023 – septembre 2023 / Arcep – Baromètre du numérique 2022 – janvier 2023 / Moovjee-OpinionWay-CIC – Baromètre « Les étudiants et l'entrepreneuriat » – mai 2024.

Aux côtés des actifs

La population active désigne l'ensemble des personnes de 15 ans ou plus qui sont soit en emploi, soit au chômage. Il s'agit du « moteur de la croissance » de la nation, à même de contribuer à la richesse nationale. La part des actifs n'a jamais été aussi élevée avec 30,6 millions de Français en activité en 2022. Le taux d'activité des 15-64 ans est de 73,6 %, son plus haut niveau depuis 1975. Cependant, des inégalités d'accès à l'emploi subsistent pour les seniors, les personnes en situation de handicap ou les personnes peu qualifiées, dont les taux d'emploi progressent tout en restant plus faibles.



La population active en chiffres clés

Après avoir connu une augmentation constante depuis 1975, la croissance de la population active ralentit. Selon les projections, elle devrait même commencer à diminuer à partir de 2040. Pourtant des inégalités d'accès à l'emploi subsistent.

20 000

personnes rejoignent la population active chaque année. C'est **10** fois moins qu'il y a dix ans. Si la population active devrait augmenter dans les deux prochaines décennies sous l'impulsion du recul de l'âge de départ à la retraite (de 30,1 millions en 2021 à 30,5 millions en 2040, selon les projections), elle diminuera ensuite pour se situer à **29,2** millions en 2070.

48,5 %

de la population active sont des femmes, une part en hausse constante depuis 1975.



2 630 € et 2 430 €

Les montants mensuels nets moyens des salariés du privé et du public en 2022.



38 %

des personnes reconnues handicapées sont en situation d'emploi, soit près de deux fois moins que dans l'ensemble de la population.



56 %

des **55-64** ans sont en emploi en 2021.

17,3 %

Taux de chômage des actifs âgés de 15 à 24 ans.

-22 %

de revenu salarial perçu par les femmes en activité par rapport aux hommes.

POUR ACCOMPAGNER LES ACTIFS, LE GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS...

- **Gère le compte personnel de formation (CPF)** et son service numérique Mon compte formation, qui permet à près de 40 millions de bénéficiaires d'accéder à la formation professionnelle.
- **Assure la gestion du Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP)** pour favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap (269 807 bénéficiaires en 2023).

Le regard de... Pierre Cahuc
Professeur d'économie à l'Institut d'études politiques de Paris, membre de l'Institut universitaire de France

« La part des actifs augmente en France, mais elle reste en deçà de la moyenne de celle des pays de l'OCDE en raison d'un taux d'emploi des seniors plus faible. Or, dans un contexte de vieillissement de la population, il est primordial d'augmenter le nombre d'actifs. Pour cela, il est possible de continuer à augmenter l'âge légal de départ à la retraite tout en améliorant les conditions de travail. Lutter contre les discriminations envers les femmes, les seniors et les minorités peut aussi contribuer à augmenter la part des actifs. Il faut aussi trouver les meilleurs leviers pour contrer la forte chute de la natalité. »

L'augmentation de la population active favorise la croissance économique, ce qui facilite le financement des dépenses sociales. »



Sources : Insee – Femmes et hommes, l'égalité en question – édition 2022 / Insee – Emploi, chômage, revenus du travail – édition 2022 / Dares – Les seniors sur le marché du travail en 2021 – janvier 2023 / Insee – Évolution de la population active – juin 2023 / Insee – L'essentiel sur... les salaires – janvier 2024 / Insee – Les salaires dans le secteur privé en 2022 – novembre 2023 / Dares – Le taux de chômage des personnes reconnues handicapées recule nettement entre 2015 et 2022 – 19 octobre 2023, Dares Focus, n° 55 / INJEP – Les chiffres clés de la jeunesse 2023 – mai 2023.

Aux côtés des entrepreneurs

Créer son entreprise, plus d'un jeune sur deux en rêve en France. Et c'est un rêve qui a des chances de se réaliser ! En effet, au cours des dix dernières années, 8,2 millions d'entreprises ont vu le jour en France. Le rythme des créations d'entreprise s'est accéléré à partir de 2016, augmentant de 10 % par an. Parmi les raisons de cet engouement pour l'entrepreneuriat, un lancement facilité par la création du régime du microentrepreneur et une vision plus positive de la création d'entreprise, avec un quart des Français estimant qu'il s'agit du choix de carrière le plus intéressant.



À vos côtés, sur tous les territoires

Les entrepreneurs en chiffres clés

Souvent jeunes, en quête d'indépendance, pour la plupart diplômés et déjà dotés d'une expérience de la vie en entreprise, les entrepreneurs sont de plus en plus nombreux en France.

56 %

des créateurs d'entreprise sont diplômés du supérieur.



4

entrepreneurs sur 10 étaient salariés avant la création de leur entreprise.



83 %

des sociétés sont toujours actives au bout de 5 ans, contre

63 %

pour les entreprises individuelles.

35 %

des créations d'entreprise en 2022 concernent les activités scientifiques et techniques, la construction et le commerce de détail.



36 ans

C'est l'âge moyen du créateur d'entreprise.

65 %

des créateurs d'entreprise sont des hommes.

1/4

des créateurs d'entreprise sont âgés de moins de 30 ans et 8 % des créateurs ont même moins de 25 ans.

Le regard de... Élise Tissier Directrice de Bpifrance Le Lab

« Selon l'Indice entrepreneurial français, un tiers des personnes de 18 ans et plus est engagé dans une dynamique entrepreneuriale en 2023. Ces Français sont chefs ou anciens chefs d'entreprise, porteurs de projet ou intentionnistes. Outre le goût d'entreprendre, les dirigeants de TPE-PME partagent comme ambitions le développement de leur activité et la pérennité de leur entreprise. La croissance n'est pas cependant une valeur absolue, puisqu'on voit émerger, selon une étude de Bpifrance Le Lab, des dirigeants dits « capitaines humanistes » dont la priorité est de construire une aventure humaine et respectueuse de l'environnement. »

L'entrepreneuriat continue de fleurir en France! »



Sources : Insee – Les entreprises en France – édition 2020 / Insee – Essor des créations de sociétés et de microentrepreneurs en 2021 – février 2022 / Insee – Insee Première, n° 1922 – septembre 2022 / Bpifrance – La création d'entreprise en France : année 2022 – mars 2023 / OpinionWay – La création d'entreprise en 2023. Quels regards portent les Français, les jeunes et les dirigeants ? – mars 2023 / étude Bpifrance – Les ressorts de l'action : quatre profils de dirigeants de PME – mars 2021.

Aux côtés des classes moyennes

Plusieurs critères existent pour définir l'appartenance aux classes moyennes. Le niveau de revenus en est un. L'OCDE qualifie ainsi les personnes dont les revenus sont compris entre 1 300 et 3 500 euros nets mensuels en France. Le Crédoc retient également le critère économique et positionne dans les classes moyennes ceux qui se situent entre les 30 % les plus modestes et les 20 % les plus aisés. L'Insee privilégie le poste occupé, allant de cadre moyen à agent d'exécution. Les sociologues, eux, s'en tiennent au diplôme, de niveau bac+2 à bac + 3.



Les classes moyennes en chiffres clés

Gage de stabilité et de prospérité, les classes moyennes sont considérées comme le socle des démocraties. Aujourd'hui, confrontées à la pire inflation depuis les années 1980, elles nourrissent un sentiment de déclassement tenace.

Entre
2 260 €
et **3 100 €** de revenu net
mensuel pour la classe
moyenne supérieure.

Entre
1 440 €
et **2 260 €** de revenu net
mensuel pour la classe
moyenne inférieure.

POUR ACCOMPAGNER LES CLASSES MOYENNES, LE GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS...

- Centralise près de 60 % des fonds du Livret A, 2^e placement préféré des Français, derrière l'assurance vie. 56 millions d'épargnants détiennent un Livret A. Les sommes épargnées sont investies dans des projets d'intérêt général, notamment la construction de logements sociaux et le financement de projets territoriaux.
- Est le 1^{er} financeur du logement social en France. En 2023, sa filiale CDC Habitat gère 554 456 logements, dont une offre de logements intermédiaires pour les ménages des classes moyennes.

Le regard de... Sandra Hoibian
Directrice générale du Centre
de recherche pour l'étude et l'observation
des conditions de vie (Crédoc).

« Depuis plusieurs décennies, on observe un léger recul des classes moyennes dans la plupart des pays d'Europe. En France, elles se maintiennent en volume, mais elles se paupérissent. Depuis deux ans, elles sont en première ligne face à la montée des prix de l'énergie, des biens alimentaires et du logement. Avec des revenus limités et peu de patrimoine, leurs marges de manœuvre financières se réduisent toujours davantage. Cette part très importante de la population est donc traversée par un sentiment de déclassement, renforcé par de nouveaux clivages liés à l'écologie notamment, perçue comme une nouvelle charge. »

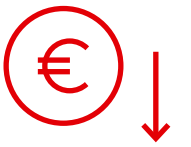
**Ce manque
de perspectives
ascendantes
alimente le repli
sur soi. »**



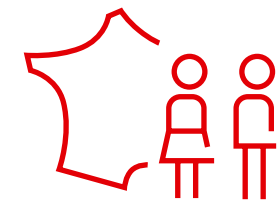
Sources : Fondation Jean Jaurès – Classes moyennes en tension. Entre vie au rabais et aides publiques insuffisantes – novembre 2023 / Institut Montaigne – Classes moyennes : l'équilibre perdu ? – janvier 2024 / Crédoc – Inflation : les classes moyennes à la peine – décembre 2022 / Odoxa – Les classes moyennes – mai 2023 / Focus Ifop – Classes moyennes en tension. Entre vies au rabais et aides publiques insuffisantes – novembre 2023.

2/3

Près de
des Français
s'autopositionnent au sein
de la classe moyenne,
une proportion en hausse
de 3 points en 10 ans.



26 %
craignent de basculer
dans la pauvreté.

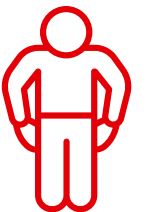


Or, selon l'Insee,

20 %
des Français appartiennent
aux catégories aisées,

30 %
aux classes
populaires, et

50 %
aux classes moyennes.



27 %
des classes moyennes
inférieures se considèrent
comme pauvres.

46 %
des classes moyennes
inférieures se déclarent
fragilisées par l'inflation.

Aux côtés des populations fragiles

La fragilité économique est liée au seuil de pauvreté. La part de la population pauvre a augmenté depuis le milieu des années 2000. La France compterait ainsi 5,3 ou 9,1 millions de pauvres, selon que l'on fixe le seuil de pauvreté à 50 % ou 60 % du revenu médian. Parmi les Français qui vivent sous le seuil de pauvreté, plus de 1 million travaillent mais perçoivent moins de 918 euros par mois. Le handicap, l'absence de diplôme ou le fait d'élever seul des enfants exposent plus particulièrement à la fragilité économique.



Les populations fragiles en chiffres clés

La précarité économique est en hausse en France, avec un taux de pauvreté un peu supérieur à ce qu'il était avant la crise du Covid, tandis que les inégalités de niveau de vie sont croissantes.



1/3 des Français (32 %) n'est pas toujours en capacité de se procurer une alimentation saine en quantité suffisante pour **3** repas par jour.

19,5 %

des adultes handicapés vivent sous le seuil de pauvreté. Près de **840 000** personnes handicapées sont pauvres.

9,1

millions de personnes vivent au-dessous du seuil de pauvreté en 2021.

27 %

des personnes handicapées sont dans l'incapacité à couvrir certaines dépenses comme des dépenses imprévues.

1/5

des Français (18 %) vit à découvert, une proportion en hausse de **3** points entre 2022 et 2023.

POUR ACCOMPAGNER LES POPULATIONS FRAGILES, LE GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS...

- **Loge ou héberge via sa filiale Adoma** plus de 88 000 personnes en difficulté qui ne peuvent accéder à un logement de droit commun : jeunes en insertion, travailleurs précaires, bénéficiaires de minima sociaux, travailleurs migrants, familles monoparentales, etc.
- **Favorise l'inclusion sociale** dans les territoires à travers les services de proximité distribués par le groupe la Poste.
- **Accompagne les personnes en situation de handicap avec la plateforme Mon Parcours Handicap** (site officiel d'information des personnes en situation de handicap et de leurs aidants, 100 % accessible).
- **Soutient France Travail dans sa politique de formation professionnelle des demandeurs d'emploi.**

9

millions de personnes déclarent subir des difficultés pour couvrir certaines dépenses de la vie courante, soit **14 %** de la population, le plus haut niveau depuis 2013.

Les familles d'au moins

3

enfants sont les plus touchées par l'augmentation du taux de pauvreté :

+4,8

points (25,6 % en 2021).

Le regard de... Louis Maurin Directeur et cofondateur de l'Observatoire des inégalités

« Plus qu'un seuil de revenus, ce qui fragilise aujourd'hui un nombre croissant de nos concitoyens, c'est l'instabilité qui caractérise leur quotidien, marqué par des emplois et des logements précaires. Cette incertitude touche davantage les personnes peu diplômées et les familles monoparentales, dont le nombre progresse, passant de 9,4 % à 24,9 % de l'ensemble des familles entre 1975 et 2019 selon l'Insee. Pour les jeunes peu ou pas qualifiés, qui évoluent dans une société où le diplôme joue un rôle majeur, le sentiment d'exclusion est encore plus important. »

Précarité, vulnérabilité,
fragilité : derrière
ces termes, il y a
une notion commune,
qui est celle
de l'incertitude. »



Sources : ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités – Situation sociale : analyse des derniers chiffres de l'Insee et du Baromètre de suivi qualitatif de la pauvreté du CNLE – décembre 2023 / Observatoire des inégalités – Le handicap expose à la pauvreté et aux bas niveaux de vie – décembre 2022 / Observatoire des inégalités – La pauvreté selon le sexe – décembre 2022 / Insee – En 2021, un enfant sur dix ne part pas en vacances pour des raisons financières – mars 2023 / Insee – En 2021, les inégalités et la pauvreté augmentent – novembre 2023 / Secours populaire – 17^e baromètre Ipsos / Secours populaire – août 2023 / Insee – La part des personnes en situation de privation matérielle et sociale augmente en 2022 – juillet 2023.

Aux côtés des seniors

« Senior » signifie littéralement « personne plus âgée ».
Mais à partir de quel âge devient-on un senior ? Quel que soit cet âge, force est de constater que la part des seniors est croissante dans la population française : un habitant sur quatre a plus de 60 ans en 2023. En 2040, ce sera près d'un sur trois. Derrière cette tendance démographique se profilent des enjeux majeurs, au premier rang desquels le financement des retraites, de la protection sociale et de la dépendance.



Les seniors en chiffres clés

Avec une espérance de vie repartie à la hausse depuis la fin de la crise sanitaire – 80 ans pour les hommes et 85,7 ans pour les femmes – et un solde naturel qui est à son plus bas depuis 1945, la France devient progressivement un pays de seniors. Ainsi, 25 % de la population française aura plus de 65 ans en 2040 !

25 530 €

par an : c'est le niveau de vie moyen des 65 ans et plus, similaire à celui de l'ensemble des adultes (25 360 €).

POUR ACCOMPAGNER LES SENIORS, LE GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS...

- **Gère** six régimes de retraite obligatoires, la retraite de 1 retraité sur 5 en France, avec 34 milliards d'euros de prestations versées et 4,3 millions de pensionnés.
- **Finance des Ehpad et des résidences services seniors.** Membre fondateur d'Arpavie, il a acquis en 2023 le groupe d'Ehpad privé Emeis (ex-Orpea).
- **Accompagne le « virage domiciliaire »** et le défi du maintien à domicile des personnes âgées grâce aux offres et au réseau du groupe La Poste (5 millions de repas à domicile fournis en 2023).
- **Pilote une réflexion collective** sur l'allongement de la vie, la « grande cause seniors », avec Make.org et plus de 40 acteurs de la société civile, soutenue par le ministère des Solidarités et des Familles.

Le regard de... Jean-Hervé Lorenzi

Fondateur du Cercle des économistes, président des Rencontres économiques d'Aix-en-Provence

« Dans notre société du vieillissement, la question du financement des retraites est prégnante. On y répond par l'allongement de la durée des cotisations. Une réponse rationnelle mais qui se heurte au faible taux d'emploi des plus de 55 ans et aux résistances des employeurs comme des salariés. Il faut nous confronter à une autre question : celle de la prise en charge de la dépendance. Son coût pourrait s'élever à 50 milliards d'euros d'ici à 2030 (environ 30 aujourd'hui), pris en charge aux deux tiers par l'État. Qui devra être impliqué dans le financement de la dépendance ? Quel nouveau modèle de solidarité mettre en place ? Cette question est aujourd'hui largement impensée, elle est pourtant essentielle et urgente. »



83 ans

L'âge moyen de la perte d'autonomie.

8,8 %

des seniors de 75 ans ou plus vivent en institution.

1/5

des plus de 85 ans sont dépendants.

4 millions

de seniors seraient en perte d'autonomie en 2050, soit **16,4 %** des seniors, contre **2,5 millions** aujourd'hui.

Près de **80 %**

des 65 ans et plus sont propriétaires.

8,6 %

C'est le taux de pauvreté des 65 ans et plus, une proportion plus faible que pour l'ensemble de la population (14,8 %).

41 %

C'est le taux d'emploi des 55-69 ans en France. Il est inférieur à celui d'autres pays européens, notamment l'Allemagne (57 %).

Le basculement de la population française rend centrales les questions du travail des seniors et du financement de la dépendance.»





Servir

l'intérêt général

Le groupe Caisse des Dépôts s'appuie sur un modèle unique au service de l'intérêt général et a inscrit dans sa raison d'être ses ambitions en faveur du développement économique, social et durable du pays. Expertises, gouvernance, mandats, leviers d'exemplarité, capacités financières, etc., le groupe Caisse des Dépôts est organisé pour accompagner quotidiennement les politiques publiques et les mutations du pays.

Un modèle unique

Créée en 1816⁽¹⁾, la Caisse des Dépôts œuvre au service de l'intérêt général et du développement économique et durable du pays. S'appuyant sur un modèle unique qui garantit stabilité et continuité, le groupe Caisse des Dépôts, pôle financier public, dispose d'une capacité d'investissement et de soutien sans équivalent pour accélérer la transformation de notre économie vers un modèle plus durable et solidaire.

Notre raison d'être

Pour guider l'engagement des 370 000 collaborateurs, le Groupe s'est doté en 2022 d'une raison d'être : « **Alliance unique d'acteurs économiques publics et privés, nous nous engageons, au cœur des territoires, pour accélérer la transformation écologique et pour contribuer à offrir une vie meilleure pour toutes et tous !** » Elle réaffirme l'ADN du Groupe, tout en interrogeant le rôle qu'il entend jouer dans la société.



"En vrai, la Caisse c'est quoi ?" Jamy a la réponse

Nos missions

Selon ses statuts, « la Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe qui remplit des missions d'intérêt général en appui des politiques publiques conduites par l'État et les collectivités locales et peut exercer des activités concurrentielles. [...] Elle est chargée de la protection de l'épargne populaire, du financement du logement social et de la gestion d'organismes de retraite. Elle contribue également au développement économique local et national, particulièrement dans les domaines de l'emploi, de la politique de la ville, de la lutte contre l'exclusion bancaire et financière, de la création d'entreprise et du développement durable. La Caisse des dépôts et consignations est un investisseur de long terme et contribue, dans le respect de ses intérêts patrimoniaux, au développement des entreprises. »

Nos valeurs

Intérêt général, confiance, long terme.

Depuis plus de 200 ans, ces valeurs guident notre action pour construire ensemble une France plus juste, plus solidaire, plus responsable.

Au service de l'intérêt général, le Groupe intervient pour soutenir massivement les investissements stratégiques, économiques ou sociaux qui assureront demain la compétitivité et la transformation écologique des territoires, et se mobilise pour garantir l'accessibilité des services publics à des millions de Français.

En tant que tiers de **confiance**, la Caisse des Dépôts gère et protège une partie de l'épargne réglementée des Français (Livret A, LDDS, LEP), les dépôts des professions juridiques (notaires, consignations, huissiers, etc.) ainsi que certaines prestations sociales, comme les systèmes de plusieurs retraites publiques, la formation professionnelle et le handicap.

Investisseur de long terme dans l'économie et les territoires, la Caisse des Dépôts transforme ses ressources issues de l'épargne réglementée des Français et des dépôts des professions juridiques en actifs financiers (1^{er} gérant d'actifs public), en prêts de long terme (jusqu'à 80 ans) pour financer le logement social et le secteur public local, et en prises de participation (actionnaire d'une vingtaine de sociétés). Un modèle qui offre des capacités d'intervention contracycliques précieuses en période de difficulté.

(1) Article L. 518-2 du Code monétaire et financier, version en vigueur depuis le 6 août 2008, modifié par la loi n° 2008-776 du 4 août 2008 – article 151 (V).



1

Établissement public



370 000

collaborateurs

29

filiales et participations

7 452

collaborateurs à l'Établissement public

1 360 Md€

de bilan agrégé

Contribue à hauteur de

2,5 Md€

au budget de l'État en 2023



Pas d'actionnaire



S'autofinance sur ses fonds propres



Pas de financement de l'État



88 000

PME, TPE, ETI
et structures de l'ESS
accompagnées



288 Md€

sous gestion



1/6

des Français logés
dans un logement
financé ou construit
par le Groupe



70 %

des portefeuilles
financiers orientés
vers la France



40 M

de comptes
Mon compte
formation



80 Md€

mobilisés entre 2020
et 2023 pour répondre
à l'urgence climatique



Gère les retraites de

1/5

des Français



47 800

logements
sociaux rénovés

Notre organisation

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public qui remplit ses missions en appui des politiques conduites par l'État et les collectivités locales et peut exercer des activités concurrentielles. Pour décliner ses missions et proposer une gamme complète d'accompagnements, la Caisse des Dépôts est aujourd'hui organisée autour de quatre métiers et de deux partenaires stratégiques.



la Caisse des
Dépôts : engagés
au service
des Français

4 grands métiers



Créée en 2018, la Banque des Territoires accompagne les territoires et leurs acteurs en proposant des solutions adaptées aux enjeux locaux : conseil, prêts et investissements en capital. Avec 16 directions régionales, 37 implantations territoriales et deux filiales, CDC Habitat et la SCET, elle propose une offre complète en ingénierie et en montage de projet aux collectivités, organismes de logement social, entreprises publiques locales, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers, avec l'ambition d'agir pour des territoires plus durables et plus solidaires.



Gestion des participations stratégiques ■

La gestion des participations stratégiques (GPS) gère les opérations d'acquisition et de cession, ainsi que le pilotage actionnarial d'une vingtaine de sociétés dont la Caisse des Dépôts est actionnaire de référence. Elle contribue à la définition de la position actionnariale de la CDC ainsi qu'à l'accompagnement stratégique et financier des filiales, tout en coordonnant les priorités entre le Groupe et ses filiales. Investisseur de long terme, elle accompagne dans la durée le développement de ses filiales dont les résultats financiers soutiennent les missions d'intérêt général.



Politiques sociales ■

La direction des politiques sociales (DPS) de la Caisse des Dépôts accompagne les parcours de vie des Français. Elle concourt à la cohésion sociale, en intervenant principalement dans quatre domaines : les retraites, la formation professionnelle, le handicap, le grand âge et la santé. Gestionnaire de plus de 60 fonds et mandats, partenaire privilégié de 55 000 employeurs publics, la direction des politiques sociales apporte des solutions fiables et innovantes à ses clients et aux pouvoirs publics.



Gestions d'actifs ■

Les gestions d'actifs (GDA) gèrent l'ensemble des placements financiers de la Caisse des Dépôts (obligations, actions, non coté, immobilier, forêts, etc.), issus des bilans du Fonds d'épargne et de la Section générale. Premier gérant d'actifs de statut public (avec 288 milliards d'euros d'encours d'actifs sous gestion) et premier investisseur sur les PME françaises cotées, GDA investit dans toutes les classes d'actifs, directement ou au travers de ses filiales (CDC Croissance, Société Forestière, CDC Investissement immobilier), dans une perspective de long terme et responsable.



2 partenaires stratégiques⁽¹⁾



Intégré au périmètre de consolidation financière du groupe Caisse des Dépôts depuis mars 2020, Le groupe La Poste accompagne tous les Français en offrant des services utiles et adaptés à leurs besoins. À travers ses quatre missions de service public (courrier, services bancaires, aménagement du territoire et presse), il accompagne les grandes transitions, écologique, territoriale, démographique et numérique, qui impactent la société.



Bpifrance est une banque publique d'investissement détenue par la Caisse des Dépôts et l'État qui a pour mission de dynamiser et de rendre plus compétitive l'économie française. Elle finance les entreprises à chaque étape de leur développement, en crédit, garantie et fonds propres. Partenaire de confiance des entrepreneurs, elle développe une offre de conseil, de formation, de mise en réseau, et un programme d'accélération pour les start-up, PME et ETI.

(1) Les partenaires stratégiques sont des entités filiales du Groupe qui ont un poids particulier dans le bilan et les activités du Groupe.

Nos fonds et mandats spécifiques

Fidèle à sa mission d'intérêt général, la Caisse des Dépôts concourt à la cohésion sociale à travers notamment la gestion, par sa direction des politiques sociales, de plus de 60 fonds et mandats spécifiques réalisés pour le compte de tiers, de l'État et des autorités de tutelle. Elle assure le déploiement et la gestion de services publics gratuits et de plateformes d'intérêt général dans le domaine des retraites, de la formation professionnelle et du handicap.

Retraites

Gestionnaire et opérateur de référence pour les régimes publics, la Caisse des Dépôts recouvre les cotisations des employeurs et des actifs, calcule et verse les pensions des retraités, et assure l'information des employeurs et des affiliés de six régimes de retraite obligatoires : la retraite de base des fonctionnaires territoriaux et hospitaliers (CNRACL), des ouvriers de l'État (FSPOEIE), des mineurs et des personnels de la Banque de France et les retraites additionnelle ou complémentaire des fonctionnaires (Rafp) et des agents non titulaires (Ircantec) des trois fonctions publiques. La CDC décline l'ensemble des projets de place portés par le GIP Union Retraite et le GIP MDS : RGCU (répertoire de gestion des carrières unique), Portail commun inter-régime, fiabilisation des données (DSN, PASRAU).

- **7,6 millions** d'actifs cotisants
- **34 milliards d'euros** de pensions versées à **4,3 millions** de pensionnés

Handicap

Gestionnaire du Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP), la Caisse des Dépôts a également développé, en partenariat avec

la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) et pour le compte de l'État, Mon Parcours Handicap, plateforme d'information et de services pour les personnes en situation de handicap et leurs proches aidants.

FIPHFP

- **5,65 %** : taux d'emploi direct des personnes en situation de handicap dans la fonction publique
- **428** employeurs publics conventionnés
- **269 807** bénéficiaires de l'obligation d'emploi en 2022

Mon Parcours Handicap

- **5 000** adhérents à MPH à fin 2023 et **6 millions** de visites en 2023 (3 millions en 2022)

Formation professionnelle et développement des compétences

La CDC est devenue un acteur de référence de la formation professionnelle et du développement des compétences avec la gestion du compte personnel de formation (CPF) et de son service numérique **Mon compte formation**. Elle administre pour le compte de l'État l'ensemble du dispositif : calcul et alimentation des droits, gestion des fonds, collecte des financements complémentaires, gestion et évolutions du site Internet, paiement et contrôle des organismes de formation.

- **40 millions** de comptes alimentés
- **7 millions** de dossiers acceptés
- **10 milliards d'euros** de coût pédagogique
- **8 usagers** sur **10** sont ouvriers ou employés et **1 usager** sur **5** a plus de 50 ans

En lien avec le CPF et toujours pour le compte de l'État, de nouveaux services sont en cours de déploiement : le Passeport de compétences et le Passeport de prévention. La CDC gère aussi le droit individuel à la formation des élus, dont les droits sont mobilisables via Mon compte élu.

Enfin, la Caisse des Dépôts a lancé en 2023 **SOLTéA**, le service en ligne de répartition du solde de la taxe d'apprentissage, qui a permis à plus de 9 000 établissements et 21 000 formations de bénéficier du soutien de 620 000 employeurs pour un montant total de 466,5 millions d'euros pour favoriser l'avenir professionnel des jeunes.

Bilan et résultats 2023

Notation financière

Identique à celle de l'État français

AA-/Aa2/AA

Notation extra-financière

90/100

Volet « stratégie et gouvernance » **PRI 2023**

Advanced

74/100

1^{er} de son panel **Moody's Vigeo 2023**

Negligible Risk

7,8/100

Sustainalytics 2023

AA

MSCI ESG ratings 2024

C

Statut Prime : parmi les leaders sectoriels **ISS-ESG 2023**

Résultat net agrégé

3,9 Md€

Actif (emplois)

Participations filiales mises en équivalence ⁽¹⁾ 28 Md€
Actifs financiers 763 Md€ Dont : Actions : 90 Md€ Taux : 542 Md€ Unités de compte : 95 Md€ Immobilier : 28 Md€
Prêts 404 Md€ Dont : Banque des Territoires sur Fonds d'épargne : 202 Md€ La Banque Postale : 134 Md€ Sfil : 53 Md€
Actifs court terme et disponibilités 96 Md€
Autres actifs 69 Md€

Passif (ressources)

Capitaux propres part du groupe 68 Md€ Dont : Groupe CDC : 52 Md€ Fonds d'épargne : 16 Md€
Passifs relatifs aux contrats d'assurance émis et de réassurance détenus 378 Md€ (CNP Assurances)
Dettes à long terme 141 Md€
Dépôts 668 Md€ Dont : Livrets réglementés du Fonds d'épargne : 370 Md€ La Banque Postale : 179 Md€ Autres dépôts bancaires et réglementés : 100 Md€
Émissions à court terme 36 Md€
Autres passifs 69 Md€

Bilan agrégé de
1 360 Md€
(contre 1 293 Md€ en 2022 ⁽²⁾)

(1) Les participations mises en équivalence sont principalement Bpifrance, RTE, GRTgaz, Euroclear, Egis, Suez, Orpea et Coriance. Les participations intégrées globalement (principalement groupe La Poste, Sfil, CDC Habitat, Icade, Transdev, Compagnie des Alpes) voient leurs bilans affectés sur tous les postes.
(2) Pro forma 2022 (passage à la norme IFRS 17).



Cartographie des fonds gérés par la Caisse des Dépôts



En savoir plus sur les résultats 2023

Nos priorités stratégiques

Fidèle à ses missions, à son ambition et à ses valeurs, le Groupe s'est fixé trois objectifs stratégiques qui viennent en appui des politiques publiques et des orientations choisies pour l'avenir.



Accélérer la transformation écologique de notre économie



Les urgences climatiques, énergétiques et environnementales imposent un effort collectif pour diminuer de plus de 50 % en France d'ici à 2030, les émissions de gaz à effet de serre, réduire les pressions sur la biodiversité et mieux gérer les ressources essentielles.

Pour répondre à cette ambition au niveau national, le groupe Caisse des Dépôts a fait de la **transformation écologique** l'un de ses axes prioritaires, décliné en trois principaux volets disposant chacun de politiques et de plans d'action : l'atténuation du changement climatique, l'adaptation et la biodiversité (voir détails pages 45 à 49).

Ainsi, pour accroître sa contribution aux objectifs publics nationaux et notamment aux planifications « France nation verte » pilotés par l'État, le Groupe a rehaussé son enveloppe en faveur de la transformation écologique à 100 milliards d'euros sur la période 2024-2028.

Cette enveloppe vise notamment à accélérer les interventions du Groupe en faveur de la réhabilitation des logements, du développement des énergies renouvelables (ENR), de la transformation des modèles de production, du basculement vers une mobilité décarbonée, de la gestion de l'eau ou encore de solutions pour la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles.

Pour maîtriser les impacts qu'il génère en propre via ses portefeuilles financiers et ses activités opérationnelles, le Groupe s'engage aux côtés de ses filiales et participations stratégiques dans des trajectoires de décarbonation en visant progressivement l'alignement sur des objectifs de limitation du réchauffement climatique à 1,5 °C, mesure ses risques climatiques et liés à la biodiversité (physiques et de transition), exclut les financements les plus néfastes pour le climat et les écosystèmes, et engage ses contreparties, pour qu'elles rehaussent leurs ambitions sur ses sujets.

Notre utilité pour la transformation écologique en 2023 :

1,1 million de foyers
dont les besoins en énergie
sont couverts par les **ENR**
financées (**Banque des Territoires**)

107 021 bénéficiaires de logements sociaux rénovés thermiquement
(**Banque des Territoires**)

3467 hectares renaturés
(**CDC Biodiversité**)



Notre vision
de la durabilité



En savoir
plus France
nation verte



Renforcer les souverainetés et le développement économique de la France

Le deuxième axe du plan stratégique du groupe Caisse des Dépôts vise à renforcer la souveraineté sur les infrastructures et les industries essentielles pour assurer la capacité du pays à répondre de manière autonome à l'évolution de ses besoins.

En investissant dans les énergies renouvelables et les mobilités douces et en étant actionnaire d'entreprises qui exploitent (Coriance) ou transportent de l'énergie (RTE, GRTgaz), le Groupe contribue à renforcer notre **souveraineté énergétique**. La complémentarité des offres de la Banque des Territoires (BdT) et de Bpifrance permet également d'accélérer la réindustrialisation décarbonée du pays pour retrouver une **souveraineté industrielle** sur des secteurs stratégiques (voir page 53).

Acteur contracyclique, le Groupe renforce son **soutien au développement des entreprises et du tissu économique**. Il crée de la richesse et des emplois sur tous les territoires, en soutenant, via Bpifrance, la création de PME, TPE, ETI (plus de 80 000 en 2023), en investissant dans l'innovation et dans le soutien à l'export, ou encore en accompagnant les structures de l'économie sociale et solidaire (ESS).

Investisseur institutionnel de premier rang pour les PME françaises cotées, la Caisse des Dépôts, via sa direction des gestions d'actifs, **finance l'économie sur le long terme** et a amplifié son soutien aux entreprises technologiques via des initiatives de Place (Tibi 1 et 2) ou en accompagnant la cotation des licornes françaises (CDC Tech Premium).

Par l'intervention de sa direction de la gestion des participations stratégiques, elle conforte son rôle d'actionnaire de référence (29 entreprises françaises) et participe à la structuration des marchés de capitaux européens via ses participations dans Euronext (7,4 % du capital) et Euroclear (10,9 %), afin de renforcer notre **souveraineté financière**.

Enfin, la Caisse des Dépôts et ses filiales œuvrent pour la **souveraineté numérique**, en s'appuyant sur les expertises de Docaposte sur la confiance numérique, de la Banque des Territoires dans le cloud de confiance (NumSpot), ou encore de Bpifrance dans la digitalisation des TPE.

Notre utilité pour renforcer les souverainetés et favoriser la croissance en 2023 :

9705 entreprises soutenues dans le secteur de l'industrie (Bpifrance)

4213249 Identités Numériques créées (La Poste)

87 760 PME, TPE, ETI et structures de l'ESS accompagnées (financement, investissement, garantie, accompagnement, partenariat) (CDC, Bpifrance, La Banque Postale)





**Œuvrer à la cohésion sociale et territoriale
en favorisant le développement équilibré des territoires
et en accompagnant les parcours de vie des Français**

**Le troisième axe de notre plan stratégique
est au cœur de notre raison d'être :
la cohésion sociale et territoriale.**

Acteur historique de la **cohésion sociale**, le Groupe accompagne les parcours de vie des Français en mettant à leur disposition des services gratuits et des plateformes d'intérêt général (Mon compte formation, Mon Parcours Handicap, maisons France Services, conseillers numériques, etc.). Il contribue ainsi à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes et des personnes handicapées, à investir dans le développement des compétences et la formation, à faciliter la gestion des retraites publiques et à accompagner les usages du numérique. Le Groupe agit également en faveur du grand âge et de la santé. Il participe à l'accélération du « virage domiciliaire », tout en apportant un soutien financier à l'hébergement des personnes dépendantes, aux hôpitaux publics, au développement des solutions de télémedecine, et à la lutte contre les déserts médicaux.

Pour agir en faveur de la **cohésion territoriale et de l'habitat**, la Caisse des Dépôts, premier financeur du logement social, transforme l'épargne des Français en prêts de long terme pour financer le développement équilibré des territoires et la construction de logements abordables pour tous. Avec un parc de plus de 500 000 logements, le Groupe est également l'un des principaux bailleurs français. Partenaire de proximité des collectivités locales, il contribue à faire émerger et à financer leurs projets, tout en intervenant en tant qu'opérateur dans des programmes nationaux de revitalisation urbaine et territoriale (Action cœur de ville 1 et 2, Territoires d'industrie, etc.).

Grâce à la complémentarité de ses entités et à la diversité de ses interventions, **le groupe Caisse des Dépôts est un acteur de premier plan des services de proximité rendus aux citoyens.**



En savoir plus sur la direction des politiques sociales

**Notre utilité pour la
cohésion sociale et
territoriale en 2023 :**

**3,4 millions de personnes
accompagnées** dans
leur usage du numérique
(CDC, La Poste)

**7 millions de dossiers
de formation** cumulés
à fin 2023 (CDC)

166 097 personnes logées
dans les logements sociaux
et intermédiaires financés et/ou
acquis (Banque des Territoires,
La Poste)

**La transformation interne
au service de la performance
et de la stratégie**

Pour gagner en efficacité et en performance, et permettre ainsi la réalisation de la feuille de route stratégique, le directeur général a engagé en 2023 un vaste plan de transformation interne autour de trois leviers : réorganiser les directions opérationnelles ; déployer un modèle managérial et une démarche de performance opérationnelle ; renforcer les synergies Groupe.

Afin de poursuivre la dynamique de performance et d'adaptation de l'organisation de la Caisse des Dépôts à ses missions, initiée avec la création de la Banque des Territoires et la transformation de la direction des politiques sociales, l'Établissement public a lancé en **2023 une transformation/réorganisation de ses fonctions d'appui**. Objectif : améliorer la lisibilité de notre organisation, corriger les redondances et complexités (effet silos, doublons, etc.), et permettre une meilleure cohérence entre les directions supports et les métiers. Effective dès le printemps 2023, cette réorganisation a concerné presque toutes les directions de l'Établissement public et a permis ainsi à la Caisse des Dépôts d'avancer avec une plus grande solidité dans le déploiement opérationnel de son plan stratégique.

Pour contribuer à renforcer la **performance opérationnelle** de la Caisse des Dépôts, un **modèle managérial** a été développé puis déployé en 2023-2024 au sein de l'Établissement public. Afin de faire évoluer les modes de fonctionnement, cinq comportements prioritaires à renforcer ont été mis en avant : être orienté vers le client final ; être orienté résultat ; savoir dire les choses pour progresser ensemble ; assumer le juste risque pour être efficace ; jouer collectif et coopérer. Les managers de la Caisse des Dépôts sont quant à eux incités à décliner la stratégie dans un contexte de changement, à mieux faire fonctionner les interfaces et à valoriser la performance et le développement de leurs collaborateurs.

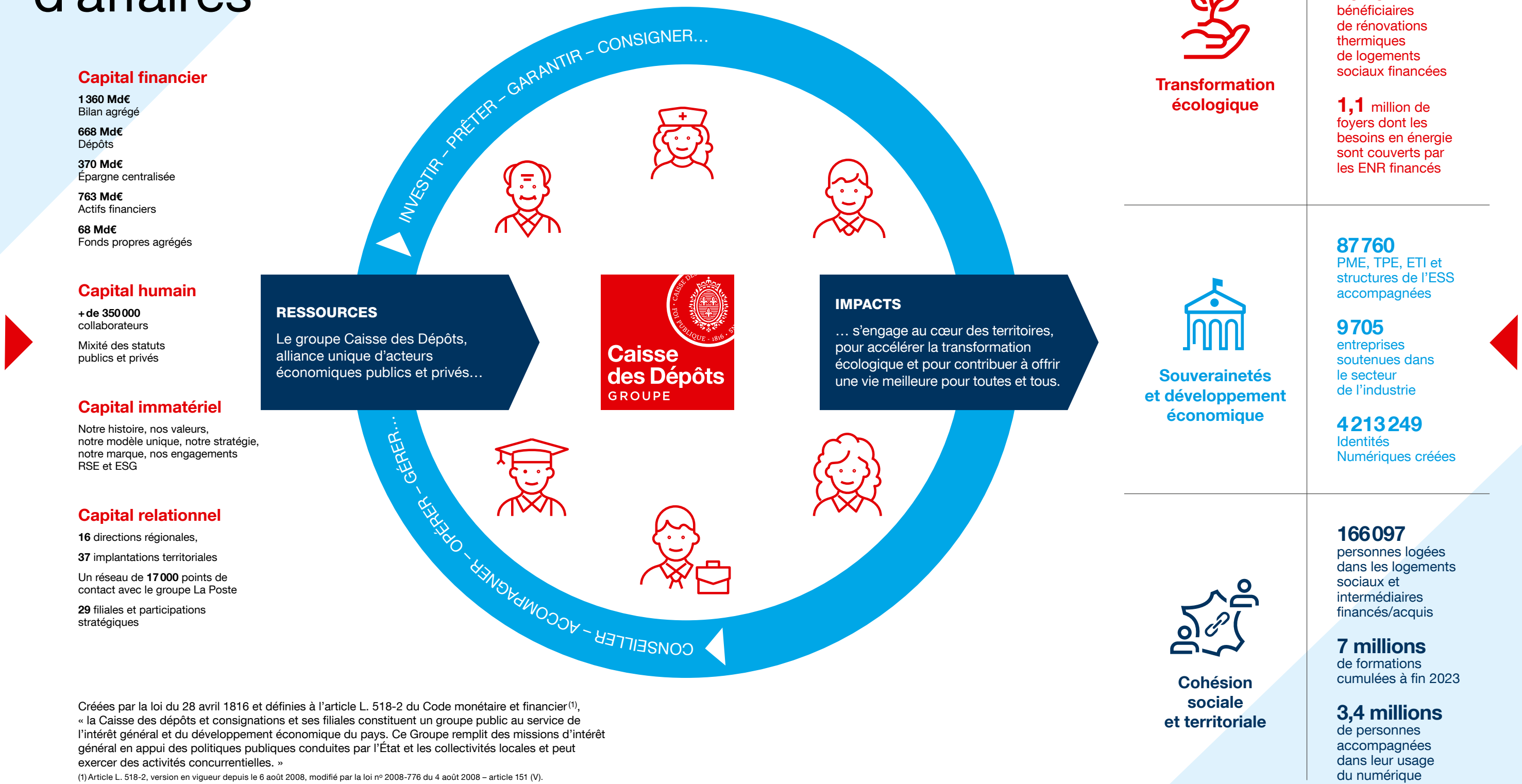
Enfin, avec le projet Vision Groupe et le développement des mobilités professionnelles, **les synergies au sein du Groupe se renforcent**, comme cela a pu être le cas pour la réalisation du Village des athlètes des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 ou lors de l'organisation de la première « Semaine de la mobilité », qui a réuni plus de 3 200 collaborateurs. Fort du succès de cette première édition et de l'augmentation du nombre de mobilités au sein du Groupe en 2023, une deuxième édition a été organisée en avril 2024, en attendant le déploiement, début 2025, d'une plateforme digitale dédiée à la mobilité Groupe.



La performance et la transformation opérationnelles de nos organisations sont au cœur de ce projet pour une Caisse des Dépôts plus simple, plus efficace et aux standards de place. »

CATHERINE MAYENOBE,
directrice générale adjointe, directrice
des opérations et du pilotage de la transformation
opérationnelle de la Caisse des Dépôts

Notre modèle d'affaires



Créées par la loi du 28 avril 1816 et définies à l'article L. 518-2 du Code monétaire et financier⁽¹⁾, « la Caisse des dépôts et consignations et ses filiales constituent un groupe public au service de l'intérêt général et du développement économique du pays. Ce Groupe remplit des missions d'intérêt général en appui des politiques publiques conduites par l'État et les collectivités locales et peut exercer des activités concurrentielles. »

(1) Article L. 518-2, version en vigueur depuis le 6 août 2008, modifié par la loi n° 2008-776 du 4 août 2008 – article 151 (V).

Notre gouvernance

Les règles de gouvernance de la Caisse des Dépôts ont été fixées par la loi, lors de sa création en 1816, et répondent à deux principes : indépendance de la Commission de surveillance et autonomie de la direction générale. Ces deux instances assurent la stabilité du Groupe et la continuité de ses actions.

Placée sous la surveillance et la garantie de l'autorité législative, **la Caisse des Dépôts** est la seule institution financière en Europe à pouvoir se prévaloir de la protection du Parlement pour assurer son indépendance. Il exerce le contrôle de ses activités et garantit son autonomie par l'intermédiaire d'une Commission de surveillance qui lui rend compte, au moins une fois par an, des travaux réalisés en son sein. La Commission de surveillance, paritaire, est composée de seize membres : cinq parlementaires (trois députés et deux sénateurs), deux représentants du personnel, un représentant de l'État et huit personnalités qualifiées.

Les missions de **la Commission de surveillance** ont été renforcées dans le cadre de la mise en œuvre de la loi Pacte de 2019. Elle a depuis un pouvoir délibérant et rend des décisions qui doivent être mises en œuvre par le directeur général. Elle contrôle et garantit la bonne gestion du Groupe et surveille le respect des limites de l'exposition au risque, elle délibère sur la stratégie, la politique durable et l'appétence en matière de risques et sur la politique d'égalité professionnelle et salariale. Elle approuve l'organisation générale, les opérations d'investissements et de cessions significatives (au-delà de 150 millions d'euros) ainsi que les comptes sociaux et consolidés. Enfin, elle décide de la fixation du besoin de fonds propres et de liquidités adaptés au risque et de l'adoption du budget de l'Établissement public. Présidée par un parlementaire, la Commission de surveillance s'appuie sur un règlement intérieur et plusieurs comités spécialisés visant à renforcer sa capacité de surveillance : les comités stratégique, des investissements, du Fonds d'épargne, d'audit et des risques, des nominations et des rémunérations, RSE et éthique.

4 DISPOSITIFS DE CONTRÔLE INTERNE ET EXTERNE

- Contrôle de la Commission de surveillance
- Dispositif de contrôle interne
- Supervision prudentielle de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR)
- Contrôle de la Cour des comptes

4 DISPOSITIFS D'ENCADREMENT ET DE TRANSPARENCE DES RÉMUNÉRATIONS

- Plafonnement de la rémunération du directeur général par décret
- Plafonnement volontaire de celles des directeurs de l'Établissement public membres du comité exécutif
- Encadrement des indemnités versées aux commissaires surveillants
- Publication annuelle des rémunérations des dirigeants du Groupe



Le directeur général de la Caisse des Dépôts est nommé pour cinq ans par décret du président de la République après audition devant les commissions des finances du Parlement. Il dispose de pouvoirs de gestion étendus et d'une grande autonomie. Il est personnellement responsable de la gestion des fonds confiés à la Caisse des Dépôts et préside le **comité exécutif**, qui réunit les métiers qui constituent le cœur des activités du Groupe. Principal organe de pilotage du Groupe, le comité exécutif élabore les comptes prévisionnels et propose le budget, arrête les comptes sociaux et consolidés, propose l'organisation générale, décide de sa stratégie et suit sa performance opérationnelle en veillant à la bonne adéquation de son offre aux besoins de ses clients, partenaires et usagers. Il fixe enfin les orientations en matière de politique durable et suit la gestion des risques financiers et extra-financiers du Groupe.

Membres du comité exécutif

1. Marie-Laure Gadrat, directrice de cabinet du directeur général

2. Olivier Mareuse, directeur général adjoint, directeur des gestions d'actifs et du Fonds d'épargne

3. Nathalie Tubiana, directrice des finances et de la politique durable du Groupe

4. Antoine Saintoyant, directeur des participations stratégiques, chargé du projet Vision Groupe

5. Aurélie Robineau-Israël, directrice des ressources humaines

6. Éric Lombard, directeur général de la Caisse des Dépôts

7. Virginie Chapron-du Jeu, directrice des risques du Groupe

8. Olivier Sichel, directeur général délégué et directeur de la Banque des Territoires

9. Marianne Kermoal-Berthomé, directrice des politiques sociales

10. Catherine Mayenobe, directrice générale adjointe, directrice des opérations et du pilotage de la transformation opérationnelle

11. Pierre Chevalier, directeur des affaires juridiques, de la conformité et de la déontologie

12. Sophie Quatrehomme, directrice de la communication, du mécénat et des partenariats

Nicolas Dufourcq, directeur général de Bpifrance



Tout savoir sur notre gouvernance

Notre exemplarité en matière d'éthique et de conformité

Tiers de confiance placé sous le sceau de la foi publique, la Caisse des Dépôts se doit d'être exemplaire et d'appliquer les meilleures pratiques en termes de déontologie, de lutte contre la corruption, le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, de prévention de la fraude et de protection des données personnelles. Elle veille à l'amélioration continue de son dispositif de prévention et place la conformité et l'éthique au cœur de son action au service de l'intérêt général.



Consulter notre Rapport d'engagement sociétal

Standards Groupe et dispositifs d'alerte dans les entités

La **Charte de déontologie Groupe** constitue un socle commun de principes et de règles de bonne conduite, déclinés par les entités dans leurs codes de déontologie, opposables aux collaborateurs. Chaque entité nomme un responsable déontologue et met en place des dispositifs d'alerte assurant la confidentialité et la protection des lanceurs d'alerte. La Charte de déontologie est complétée de politiques de niveau Groupe, dont une politique relative à la prévention et à la gestion des conflits d'intérêts, et des règles de déontologie financière (prévention des abus de marché).

Tolérance zéro en matière de corruption et de non-conformité LCB-FT

Quel que soit leur assujettissement à la réglementation, toutes les filiales sont tenues de respecter la **politique Groupe en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LCB-FT)** et la politique pays du Groupe (scoring de risque par pays et liste d'interdictions d'investir). Au sein de l'Établissement public, une appréciation du niveau de risque de blanchiment/financement du terrorisme (BC-FT) est faite pour chaque nouvelle entrée en relation d'affaires.

La **politique anticorruption** précise les principes applicables au Groupe en la matière et encadre notamment les modalités d'octroi et de réception des cadeaux et avantages pour les collaborateurs et dirigeants. Sa déclinaison opérationnelle inclut une cartographie des risques de corruption et des procédures d'évaluation des clients, partenaires et fournisseurs de premier rang.

Culture de conformité

Pour assurer la mise en œuvre des standards du Groupe, des **contrôles de conformité sont réalisés au sein de chaque entité**, dont les résultats sont présentés aux instances de gouvernance. Une analyse sur les risques de conformité (LCB-FT, déontologie, anticorruption) est intégrée à l'instruction des dossiers présentés au comité



des engagements du Groupe. Un avis défavorable ou réservé de la fonction conformité de la Caisse des Dépôts peut conduire à l'abandon de projets. Enfin, un parcours de formation à la conformité sous format e-learning composé de cinq modules est en place. Sa validation est obligatoire pour tous les collaborateurs de l'Établissement public à leur prise de poste et tous les trois ans. Des formations d'expertise (dont des formations certifiantes) sont également déployées sur ces thématiques pour les populations exposées aux risques et les collaborateurs de la fonction conformité et déontologie en tant que fonction spécialisée.

Une gestion responsable de nos tiers

Le Groupe peut être amené à collecter et à traiter des données à caractère personnel relatives à ses clients, collaborateurs, partenaires, fournisseurs ou prestataires. La Caisse des Dépôts a développé une gouvernance intégrant les exigences légales et réglementaires relatives à l'usage et à la protection de ces données. Une déléguée à la protection des données pilote le respect de la réglementation et coopère avec la Cnil sur les questions relatives au traitement de données personnelles. La Médiatrice du Groupe offre par ailleurs à ses clients une possibilité de résolution à l'amiable. Ses modalités de désignation et de fonctionnement assoient son indépendance. Cette médiation s'ajoute aux dispositifs de gestion de la satisfaction clients propres à chaque entité.

Responsabilité fiscale

Outre le strict respect des mesures de gel des avoirs et d'embargo de l'ONU, de l'Union européenne et de la France, la **politique LCB-FT** du Groupe interdit tout investissement dans les pays listés par le Groupe d'action financière (Gafi) et tout investissement purement financier dans les États et territoires non coopératifs (ETNC, UE/FR). Toute opération impliquant un pays tiers à haut risque (liste de la Commission européenne ou liste grise Gafi) requiert la validation de l'organe de gouvernance de l'entité concernée et l'information de la direction de la conformité. La fonction conformité au sein de la direction des affaires juridiques, de la conformité et de la déontologie sollicite annuellement les filiales pour connaître leur exposition dans les pays à risque.



993

collaborateurs de l'Établissement public ont validé la formation sur « les fondamentaux du nouveau code de déontologie » (taux de suivi de 69 %)

924

collaborateurs de l'Établissement public ont suivi la formation « LCB-FT » (taux de suivi de 71 %)

1 322

collaborateurs de l'Établissement public (EP) ont suivi la formation d'approfondissement LCB-FT pour les fonctions exposées habilitées à l'outil de vigilance LCB-FT Syllab (taux de suivi de 86 %)

236

collaborateurs de l'Établissement public ont suivi le nouveau module d'approfondissement sur les infractions financières, pour les fonctions exposées habilitées à l'outil LAB+ (taux de suivi de 93 %)

998

collaborateurs de l'Établissement public ont validé la formation sur la « lutte contre la corruption et le trafic d'influence » (taux de suivi de 67 %)



6

Nombre de violations de données à caractère personnel notifiées auprès de la Cnil (EP)

5

Nombre de procédures ouvertes par la Cnil (ou autorité équivalente à l'étranger) (EP)

Notre modèle d'employeur responsable

L'Établissement public Caisse des Dépôts porte une politique RH ambitieuse, qui conjugue performance opérationnelle et bien-être des collaborateurs. Elle se construit dans le cadre d'un dialogue social particulièrement actif. La direction des ressources humaines, en se positionnant comme le partenaire clé des directions opérationnelles de l'Établissement public, déploie des dispositifs visant à accompagner et à soutenir les métiers et leurs équipes.

LES ENGAGEMENTS DU GROUPE EN MATIÈRE SOCIALE
Convaincu que ses actions en tant qu'employeur responsable contribuent à sa performance sociale et à l'atteinte de son ambition stratégique, le groupe CDC s'engage en faveur d'un « mieux travailler ensemble » à travers sa déclaration « Employeur Groupe responsable ». L'Établissement public et ses filiales y ont coformulé 12 engagements autour de l'égalité des chances, des conditions de travail ainsi que du respect des droits humains, des libertés fondamentales et des principes démocratiques.



Accompagner les trajectoires professionnelles individuelles
A l'échelle de l'Établissement public, la politique d'accompagnement des carrières – encadrée par l'accord emploi-parcours-compétences signé fin 2021 – propose des dispositifs adaptés aux différents moments de la vie professionnelle : à l'intégration, ou lors d'une transition entre deux postes, ou entre vie professionnelle et retraite. Ces dispositifs d'accompagnement RH de proximité reposent notamment sur le développement des compétences, qu'il s'agisse de formation, de mentorat, de tutorat technique ou encore de coaching individuel (interne ou externe).

- + de 200 collaborateurs accompagnés depuis 2021 (dont 75 en 2023).
- + de 230 coachings individuels.

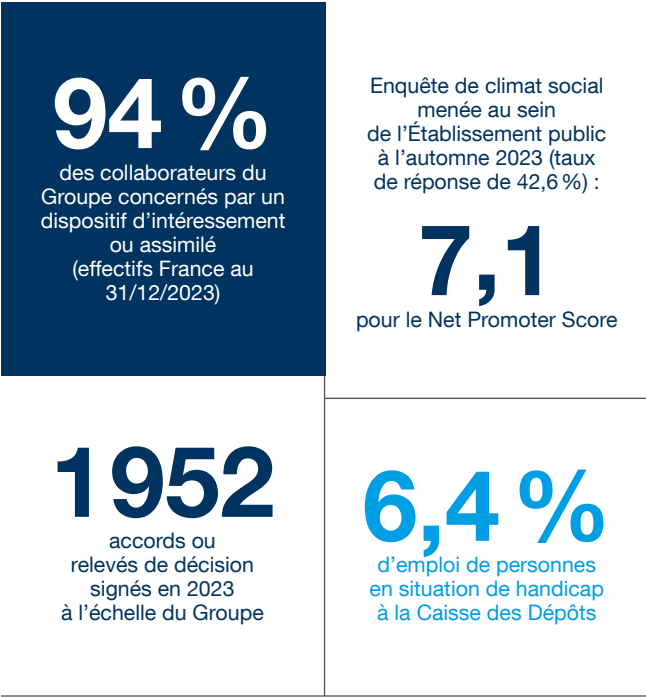
Diffuser une culture managériale de proximité
La Caisse des Dépôts a pour ambition, incarnée dans son projet « Grandissons ensemble », de promouvoir et de diffuser une culture managériale commune qui s'appuie sur des managers plus présents, formés et accompagnés pour donner davantage de sens et mieux valoriser la performance et le développement de leur équipe. La « Semaine des managers » tenue fin 2023 fut l'occasion de réunir l'ensemble des managers de l'Établissement public, et de lancer la déclinaison de ce nouveau modèle managérial au sein de chaque direction métier.

Diversifier et enrichir les parcours professionnels
Le projet « Vision Groupe » a pour objectif de favoriser les mobilités et de développer les parcours professionnels à l'échelle du Groupe, en lien avec l'accord mobilité Groupe. Les enjeux : capitaliser sur les talents et offrir aux équipes des perspectives professionnelles riches et diversifiées. En 2023, la première édition de la « Semaine de la mobilité » du Groupe a permis de mettre en valeur les différentes entités du Groupe ainsi que les offres de postes disponibles et de promouvoir les candidatures internes.

Mener une politique sociale active en matière de diversité et de qualité de vie au travail
Promouvoir les mixités et lutter contre toutes les formes de discrimination au travail
La Caisse des Dépôts s'engage activement à promouvoir l'inclusion au sein des collectifs de travail et lutte contre toutes les formes de discrimination, dans les processus de recrutement et tout au long des parcours professionnels.

En complément des dispositifs de sensibilisation, de formation et d'alerte existants en matière de lutte contre le harcèlement, les violences et les discriminations au travail, elle a lancé en 2023 l'« Année des mixités ». L'index « égalité professionnelle » de la Caisse des Dépôts est de 92/100.

Renforcer la prévention en matière de qualité de vie et de conditions de travail
La démarche de la Caisse des Dépôts en matière de qualité de vie et de conditions de travail est portée par un corpus d'accords collectifs, dont un entièrement dédié, et s'inscrit pleinement dans la politique intégrée de prévention santé et qualité de vie au travail. En 2023, l'Établissement public a renforcé sa démarche de prévention des risques psychosociaux, par exemple, en matière de risques numériques : les actions visant à limiter les risques psychosociaux liés à l'hyperconnexion et à la sursollicitation numérique sont désormais intégrées dans le programme annuel de prévention des risques professionnels, et des items spécifiques sont intégrés dans l'enquête « qualité de vie au travail » menée auprès des collaborateurs et collaboratrices en 2023. Dans le cadre de son approche inclusive de soutien et d'accompagnement à la parentalité ainsi qu'à l'équilibre des temps de vie, la CDC a déployé des mesures qui vont de l'organisation du travail et de l'aménagement du temps de travail (semaine de quatre jours, télétravail, congés...) aux aides financières, en passant par un dispositif interne d'accompagnement médico-psychosocial, en soutien notamment de certains publics comme les personnes en situation de proche aidance. En 2023, elle est devenue membre de l'Observatoire de la qualité de vie au travail.



Nos fondamentaux ESG

Le Groupe vise à la fois à minimiser ses risques et ses impacts négatifs et à maximiser ses impacts positifs en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG), pour ses différentes activités, ses métiers, ses filiales et son fonctionnement interne.

INTÉGRER LES ENJEUX DE DURABILITÉ AU MODÈLE D'AFFAIRES DU GROUPE CDC

- Maximiser notre contribution aux politiques publiques et notre utilité environnementale et sociale au travers notamment de nos trois axes stratégiques et de la contribution aux objectifs de développement durable des Nations unies (ODD).
- Minimiser les risques et impacts négatifs transversaux à toutes les activités au travers de nos politiques Groupe et de nos dispositifs de gestion des risques.

	ODD ⁽¹⁾ prioritaires	ODD ⁽¹⁾ significatifs
Transformation écologique	  	  
Cohésion sociale et territoriale	  	   
Souverainetés et développement économique	 	 

(1) Objectifs de développement durable.

Charte finance responsable

- La charte s'applique à toutes les activités d'investissement (depuis 2012) et de financement (depuis juillet 2023) du Groupe.
- Analyse et suivi des critères ESG allant du respect d'une politique d'exclusion jusqu'à une analyse détaillée basée sur des outils internes (ex. : grilles de cotation ESG) ou sur des notations extra-financières issues d'agences reconnues pour les investissements.
 - Engagement actionnarial, dont : dialogue (interaction initiée par l'entité financière afin d'améliorer les pratiques en matière d'ESG de l'émetteur actuel ou prospectif), politique de vote et principes de gouvernance des entreprises cotées.
 - Exclusions réglementaires et sectorielles dans les domaines suivants : pornographie, tabac, jeux d'argent, armes controversées, spéculations sur les matières premières agricoles et déforestations associées, pesticides, énergies fossiles...
 - Conception d'offres de prêts à forte utilité environnementale et sociale en lien avec nos doctrines d'intervention et de la contribution aux objectifs de développement durable des Nations unies (ODD).
Se référer au rapport investissement responsable pour les investissements de l'Établissement public Caisse des Dépôts et au rapport d'engagement sociétal pour les investissements et financements du Groupe.

Politiques Groupe sur les sujets ESG

Des politiques thématiques sont élaborées au niveau du Groupe pour déployer des ambitions et des principes structurants dans toutes les entités, en particulier sur le climat et la biodiversité (voir pages 45 et 48 respectivement).

Des déclinaisons dans les pratiques opérationnelles...

Avis ESG dans les comités d'engagement
Pour tous les projets présentés en comité d'engagement Groupe, une grille de cotation ESG standardisée vise à vérifier le respect de la politique durable, à objectiver et à outiller l'analyse de durabilité selon un principe de double matérialité intégrant à la fois les impacts positifs et négatifs (matérialité d'impact) ainsi que les risques (matérialité financière).

Intégration de l'ESG dans la gestion globale des risques du Groupe

Les risques ESG sont intégrés à la cartographie globale des risques du Groupe et au cadre d'appétence au risque qui en découle. Pour

évaluer et suivre plus spécifiquement le volet climatique, un outil de scoring des risques physiques et de transition a été développé en interne. Un scoring sur les risques liés à la biodiversité est également en déploiement.

Gestion ESG des filiales et participations stratégiques

Lettres annuelles d'objectifs intégrant des cibles extra-financières, formation et implication des administrateurs représentant la CDC sur les sujets ESG, engagement sur la stratégie durable... autant de leviers mobilisés pour assurer l'amélioration continue des filiales et participations stratégiques.

Diffusion d'une culture de l'ESG

Divers canaux de sensibilisation et de formation sur les sujets de durabilité sont proposés aux collaborateurs, aux cadres dirigeants et aux membres des instances de gouvernance pour assurer une culture de l'ESG. Ces dispositifs sont complétés par l'intégration de critères ESG dans le calcul de l'intéressement des collaborateurs et dans la rémunération des membres du comex et des cadres dirigeants rattachés au directeur général de l'Établissement public.

... et dans le fonctionnement interne de la CDC
Programme Écotidien,

« ensemble, plus responsables »
Différentes actions sont menées pour maîtriser les impacts liés au fonctionnement interne de la CDC : efficacité et sobriété énergétique, plan numérique responsable, plan mobilité durable d'entreprise, achats responsables et actions pour consommer moins et mieux, etc. Objectif : -46 % d'émissions de gaz à effet de serre entre 2019 et 2030.

Promotion des achats responsables

La CDC a renouvelé et approfondi son Spaser (schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables) pour la période 2024-2027, pour renforcer ses ambitions sur le climat et les déchets, améliorer l'inclusion sociale et rajouter un volet innovation. Chaque marché éligible lancé en 2024 devra prévoir une clause ou un critère environnemental(e).



Atténuation du changement climatique

-39 %

de réduction de l'intensité carbone pour les actions cotées en direct entre 2020 et 2023 (GDA)

-19 %

des émissions de gaz à effet de serre de l'Établissement public par collaborateur entre 2019 et 2023 (scopes 1, 2 et 3 pilotable)

Finance responsable (objectif)

100 %

des investissements et financements du Groupe faisant l'objet d'une analyse ESG à l'acquisition et lors de la détention



Achats responsables (objectif)

100 %

des achats généraux et immobiliers de l'Établissement public intégrant des critères d'achats responsables avec des clauses contraignantes

Adaptation au changement climatique

50 %

de déploiement du plan d'adaptation prévu pour 2025



Être

utile au plus grand nombre

Depuis plus de 200 ans, la Caisse des Dépôts mobilise l'ensemble de ses expertises et capacités d'intervention pour répondre aux défis auxquels notre pays doit faire face. Premier pôle financier public, le groupe Caisse des Dépôts s'appuie sur un plan stratégique à moyen terme pour optimiser son impact sur tous les territoires, en faveur du développement économique, de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale du pays.



Accélérer la transformation écologique

Les entités du groupe Caisse des Dépôts partagent une ambition commune en matière de transformation écologique, définie dans les politiques climat et biodiversité du Groupe. Celles-ci mettent notamment l'accent sur la contribution du Groupe aux objectifs nationaux définis dans la feuille de route de planification écologique « France nation verte », au travers de la mobilisation massive des différents outils de financement du Groupe.

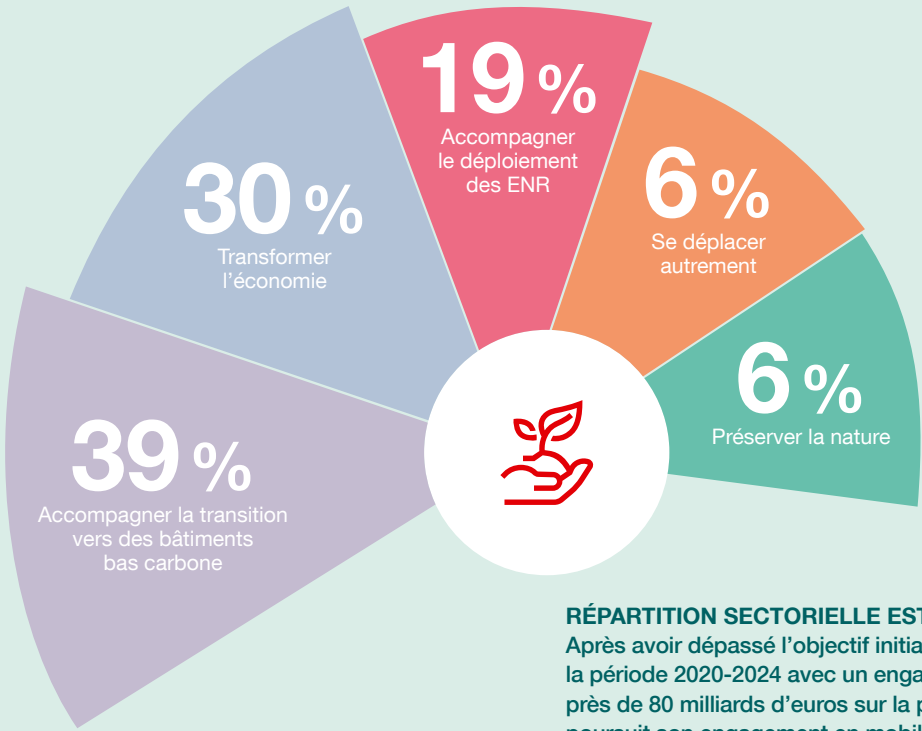


Contribuer à l'objectif national d'alignement 1,5 °C

Depuis 2015, le Groupe s'est doté d'une politique climat. En 2022, celle-ci s'est étendue à toutes ses activités financières et non financières, avec comme ambition : contribuer à l'objectif national d'alignement 1,5 °C « zéro émission nette » en France d'ici à 2050.

La politique d'alignement à l'objectif national 1,5 °C s'articule autour des axes suivants :

- **prendre en compte le climat** dans sa gouvernance et tous ses leviers d'action, avec en particulier l'intégration de risques climatiques dans les outils de gestion des risques du Groupe ;
- **décarboner ses activités et portefeuilles** : le Groupe s'attache à piloter les émissions de gaz à effet de serre, en intégrant à la fois les émissions opérationnelles de son fonctionnement interne et de ses entités industrielles, et les émissions de ses portefeuilles financiers ; et en se fixant des cibles de décarbonation compatibles avec les objectifs de l'Accord de Paris. En 2023, 98 % de ses émissions opérationnelles et 53 % de ses investissements et financements font l'objet d'une cible de décarbonation alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris ;
- **définir des lignes sectorielles** (énergie, immobilier, transport) pour rendre progressivement compatibles ses activités avec un développement bas carbone et encadrer strictement le financement des énergies fossiles ;
- **contribuer au financement** de l'atteinte des objectifs nationaux sur le climat en mobilisant 100 milliards d'euros sur la période 2020-2024 ;
- **accroître la résilience** des activités du Groupe aux conséquences du changement climatique et contribuer à l'adaptation des territoires dont notamment 1,6 milliard d'euros mobilisés par la Banque des Territoires pour 2024-2028.



RÉPARTITION SECTORIELLE ESTIMATIVE DES 100 MDE
Après avoir dépassé l'objectif initial de 60 milliards d'euros sur la période 2020-2024 avec un engagement cumulé atteignant près de 80 milliards d'euros sur la période 2020-2023, le groupe CDC poursuit son engagement en mobilisant 100 milliards d'euros sur la période 2024-2028 en faveur de la transformation écologique.

#climat



La politique climat du Groupe



Notre vision de la durabilité

#décarbonation



Vidéos « Et si... » des solutions innovantes soutenues par le Groupe pour accélérer la transformation écologique



Avec son jumeau à Dieppe-Le Tréport d'environ 500 MW également, nous accompagnons ces projets d'éolien en mer car ils incarnent l'ambition du Groupe dans le développement des ENR et de l'action en faveur de la transition et de la souveraineté énergétique. »

MAGALI PARRENIN,
responsable d'investissement à la Banque des Territoires

Accompagner la mise en place du nouveau mix énergétique décarboné

Avec plus de 4,1 milliards d'euros investis en faveur du développement des énergies renouvelables (ENR) en 2023, le groupe CDC se place en soutien des acteurs publics et privés pour financer la décarbonation du secteur de l'énergie prévue dans la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) au niveau national.

Malgré un objectif national actuel de 33 % dans la consommation finale d'énergie d'ici à 2030, le déploiement des ENR connaît un retard chronique, du fait d'une complexité et d'une instabilité réglementaires. Opérateur d'un écosystème financier complet, le groupe CDC dispose d'une capacité d'intervention pour accompagner aussi bien les acteurs du développement économique que les collectivités locales. Il est actif sur tous les segments des ENR (électricité solaire et éolienne, chaleur, biogaz, réseaux de distribution, etc.).

En 2023, la Banque des Territoires a engagé en investissement 950 millions d'euros pour soutenir le déploiement de 2,4 GW de nouvelles capacités énergétiques, avec en particulier l'entrée au capital de JPee, producteur indépendant français d'énergies renouvelables, à hauteur de 34 %.



Par ailleurs, Bpifrance a mobilisé spécifiquement 1,9 milliard d'euros, et a lancé un fonds de garantie électricité renouvelable, tandis que La Banque Postale a financé en 2023 0,9 milliard d'euros de capacités de production d'ENR et que l'engagement de STOA dans les pays en développement a permis de soutenir l'installation de 755 MW. Sans oublier l'entrée de la CDC au capital de Coriance, le spécialiste français des réseaux de chaleur urbains (voir page 53).

ACCÉLÉRER LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉOLIEN EN MER
En 2023, la Banque des Territoires a participé au lancement du projet Éoliennes en mer des îles d'Yeu et de Noirmoutier (EMYN), qui prévoit la construction et l'installation d'un parc éolien à 11 km au large de l'île d'Yeu et à 16 km de l'île de Noirmoutier. Ce parc, le cinquième du genre en France, de près de 500 MW, sera mis en service en 2025.

- EMYN en quelques chiffres**
- 800 000 personnes alimentées en électricité verte (l'équivalent de la population de Vendée)
 - 1 600 emplois directs pour la phase de construction
 - 2,5 Md€ d'investissements
 - CDC actionnaire à 9,75 %, aux côtés d'Ocean Winds (joint-venture entre Engie et EDPR), Sumitomo et la SEM Vendée Énergie

Accélérer la réhabilitation du parc public

La rénovation des logements sociaux et des bâtiments tertiaires publics et privés est un axe fort de la sobriété pour atteindre l'objectif d'alignement 1,5 °C au niveau national. Avec des offres dédiées allant des diagnostics jusqu'aux financements des travaux, le groupe CDC vise à accélérer le déploiement des projets en ayant pour objectif d'augmenter le nombre et la qualité des rénovations, notamment en matière d'efficacité énergétique et d'économie circulaire.

Le groupe CDC, via la Banque des Territoires, accélère la rénovation du parc de logement social, par la mise en place d'outils incitant à l'acte de rénovation, comme PrioRéno OLS et des enveloppes d'ingénierie, et par des offres de prêts dédiés comme l'Écoprêt. Il intervient également pour accompagner la rénovation des logements privés et du parc tertiaire public et privé. Au total en 2023, en intégrant les autres entités financières du Groupe, 2,2 milliards d'euros ont été mobilisés pour la rénovation et l'efficacité thermique des bâtiments, conduisant notamment à la rénovation thermique de 48 158 logements sociaux et à l'amélioration énergétique de plus de 3,5 millions de m².

Plus globalement, la politique climat immobilier engage les métiers prêteurs à systématiser la proposition d'accompagnement pour l'identification et la rénovation des passoires thermiques, au-delà des offres dédiées, et incite à promouvoir l'ambition énergétique des



rénovations menées. Elle engage également les opérateurs du Groupe (CDC Investissement immobilier, Icade, La Poste Immobilier, CDC Habitat) à adopter une démarche de rénovation ambitieuse de leur propre parc.

Pour réduire sa consommation énergétique et accélérer la décarbonation de son parc immobilier (10 000 bâtiments, 6 millions de m²), le groupe La Poste a conclu un partenariat stratégique de long terme avec EDF pour la réalisation d'un programme de travaux d'efficacité énergétique d'envergure, qui devraient permettre de réduire la consommation énergétique de 20 % et les émissions de CO₂ de 35 % d'ici à 2030.

10 000 ÉCOLES À RÉNOVER
La Banque des Territoires a lancé en 2023 le programme ÉduRéno pour accélérer la rénovation énergétique des bâtiments scolaires. Objectif : rénover 10 000 établissements en réalisant au moins 40 % d'économies d'énergie, via le financement de 2 milliards d'euros de travaux et la mobilisation de 50 millions d'euros de crédit d'ingénierie, d'ici à 2027.

- ÉduRéno en quelques chiffres**
- 1 326 projets « totems » déployés
 - 101 M€ de financements ÉduRéno engagés
 - 7,4 millions de m² ÉduRénoés pour une moyenne de 51 % d'économie d'énergie réalisée
 - 497 499 élèves concernés, dont 110 648 étudiants en université



Nous voulons créer une dynamique en faveur de la rénovation des bâtiments scolaires. Les élus ont de plus en plus conscience de la nécessité d'agir pour adapter leur territoire et des bénéfices financiers ou extra-financiers que leur procurent ces économies d'énergie. La dette financière long terme réduit la dette écologique laissée à nos enfants ! »

NICOLAS TURCAT,
directeur du programme ÉduRéno à la Banque des Territoires

#rénovation



Notre librairie ESG



Notre politique biodiversité

Préserver et restaurer la biodiversité

Conscient de la valeur de la biodiversité et de l'importance des services écosystémiques pour l'économie, le groupe CDC vise à limiter ses pressions sur les écosystèmes dans le cadre de ses différentes activités.

Selon le Forum économique mondial, près de la moitié de la génération de valeur au niveau mondial dépend directement du vivant et des contributions qu'il nous rend. Pourtant, la biodiversité « s'effondre »⁽¹⁾, menaçant la bonne santé de nos sociétés et de nos économies. En décembre 2022, un cadre mondial a été adopté, l'Accord de Kunming-Montréal, qui fixe un objectif mondial de zéro perte nette de biodiversité à 2030 et un objectif de regagner de la nature en 2050.

Le groupe CDC s'est doté en décembre 2022 d'une **politique biodiversité** intégrant pour partie les cibles de l'**Accord de Kunming-Montréal** afin, d'une part, de réduire les pressions qu'il exerce sur le vivant et, d'autre part, d'accroître ses impacts positifs et régénératifs. Cette politique s'applique à l'ensemble de ses métiers opérationnels et financiers ainsi qu'au fonctionnement interne.

Pour y répondre, les entités doivent en particulier mesurer leur empreinte biodiversité, notamment via la méthodologie **Global Biodiversity Score** développée par CDC Biodiversité.

Les entités financières ont par ailleurs entamé des démarches afin de réduire l'impact négatif de leurs portefeuilles financiers en appliquant des critères dédiés de dialogue actionnarial et des exclusions. En particulier, les activités les plus impactantes pour les **zones sensibles** et les entreprises dont plus de 20 % du chiffre d'affaires provient des **pesticides** ont été exclues des portefeuilles financiers de la Caisse des Dépôts, de STOA et de La Banque Postale. De même, les producteurs et négociants de **commodités à haut risque déforestation** ont été exclus des portefeuilles de La Banque Postale SA et sont en passe de l'être pour la Caisse des Dépôts, qui les a déjà exclus pour le soja, l'huile de palme, le bois et l'élevage.

Les entités immobilières du Groupe intègrent la lutte contre l'artificialisation des sols avec l'objectif de **zéro artificialisation nette (ZAN)** déjà en cours chez CDC Investissement immobilier, l'évaluation de l'impact sur l'étalement urbain chez CDC Habitat, et l'objectif de 100 % des surfaces artificialisées, dans le cadre des nouvelles opérations, faisant l'objet de la restauration ou conservation d'une surface équivalente d'espace naturel, au sein de l'activité foncière d'Icade.



(1) Cf. WWF Living Planet Report 2020.

Développer des solutions en faveur de la nature

Acteur pionnier sur les sujets de la préservation de la biodiversité avec la création de CDC Biodiversité en 2008, le groupe CDC propose des solutions pour préserver les écosystèmes et les ressources.

CDC Biodiversité a développé des outils comme le Global Biodiversity Score pour l'empreinte des entreprises et des institutions financières, AgriBEST® pour la performance biodiversité des exploitations agricoles ou encore des contrats de performance biodiversité et des offres de renaturation (compensation, nature en ville, Nature 2050...). En 2023, elle a ainsi contribué à la renaturation de près de 3 500 hectares.

Pour lutter contre l'artificialisation des sols, la Banque des Territoires a annoncé vouloir consacrer 900 millions d'euros, entre 2024 et 2028, pour accompagner les initiatives locales en matière de sobriété foncière. En 2023, elle a renforcé son offre auprès des collectivités territoriales en lançant le parcours Aquagir, destiné à les accompagner dans toutes les étapes d'un projet de gestion de l'eau, et en mettant en place un service numérique national permettant de diagnostiquer l'état de la ressource en eau. Pour ancrer son action en matière de préservation de cette ressource, l'enveloppe des Aquaprêts a été portée à 4 milliards d'euros d'ici à 2028. Au total, en incluant également le dispositif Sfil-La Banque Postale, 313 programmes de modernisation des réseaux d'eau potable et centres d'assainissement ont été financés en 2023, correspondant à plus de 17 millions d'utilisateurs, contre 5,5 millions en 2022. Au total, le Groupe vise à mobiliser 1,7 milliard d'euros en faveur de l'eau, de la biodiversité et de l'économie circulaire entre 2024 et 2028.



CONTRIBUER À PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU

La Caisse des Dépôts a participé en 2023 au financement, à hauteur de 600 millions d'euros (sur un marché total de 700 millions d'euros remporté par sa filiale Suez), des travaux de construction de la station d'épuration Haliotis 2, futur complexe de traitement et de valorisation des eaux usées, auquel seront raccordées 26 communes de la métropole Nice Côte d'Azur. Un équipement de dernière génération qui combinera l'élimination des polluants présents dans les eaux usées et la production d'énergie renouvelable, contribuant ainsi à l'indépendance énergétique du territoire.

Haliotis 2 en quelques chiffres

- 700 M€ d'investissements, dont 600 M€ par la Banque des Territoires
- 43 GWh/an de production de biométhane permettant de chauffer 11 000 logements ou de faire rouler 290 bus
- 5 M de m³ d'eaux traitées réutilisées (REUT) pour l'arrosage des espaces verts et le nettoyage des voiries
- 90 % d'abattement des microplastiques



C'est un projet exemplaire qui entre parfaitement dans nos deux lettres de missions qui sont le financement de la transition écologique ainsi que la cohésion sociale et territoriale. »

ALEXIS ROUQUE,
directeur régional PACA, Banque des Territoires



CDC Biodiversité



Renforcer les souverainetés et le développement économique

Pour contribuer à la transformation et à la résilience du pays, le Groupe a fait du renforcement des souverainetés et du développement économique un des objectifs stratégiques de son action. Car c'est en contribuant à la souveraineté de nos infrastructures essentielles, à notre autonomie stratégique, en investissant sur le long terme dans une économie décarbonée et en soutenant le développement des entreprises que nous contribuerons à rendre notre économie plus indépendante, plus forte, plus durable, et ainsi à « offrir une vie meilleure pour toutes et tous ».



Contribuer à la souveraineté des infrastructures essentielles

Pour réindustrialiser les territoires, améliorer notre compétitivité et accroître notre autonomie dans des secteurs de production stratégiques, le Groupe fait de la réindustrialisation l'une de ses priorités pour les cinq prochaines années et mobilise toutes ses expertises en matière de financement, d'accompagnement ou de services clés pour accélérer la décarbonation du secteur.

En s'appuyant sur la **complémentarité des offres de la Banque des Territoires et de Bpifrance**, le groupe Caisse des Dépôts intervient en appui des politiques publiques et d'autres opérateurs dans les dispositifs de relocalisation industrielle des secteurs clés de notre économie : santé, agroalimentaire, électronique et robotique, aéronautique, etc.

La Banque des Territoires, qui a déjà investi 1 milliard d'euros et accompagné 237 projets industriels (42 usines financées) depuis 2020, prévoit d'investir près de 1 milliard d'euros **entre 2024 et 2028** en faveur de la reconquête industrielle et de la transition vers une industrie décarbonée, avec l'ambition de soutenir 273 projets industriels, dont 136 projets dans le cadre du programme Territoires d'industrie (600 millions d'euros pour une industrie décarbonée, 450 millions d'euros pour créer les 50 sites industriels préaménagés et dépolluer des friches).

Bpifrance prévoit de déployer 35 milliards d'euros dans l'industrie entre 2024 et 2028 pour soutenir l'émergence de start-up industrielles, la croissance des PME et ETI industriels par l'innovation (12 000 PME



industrielles, dont 6 000 sur l'innovation), et favoriser la création de « grandes cathédrales industrielles ».

Par ailleurs, la complémentarité des entités du Groupe offre un important potentiel de coopération en matière d'activités de financement et d'accompagnement (Sfil, La Banque Postale, la SCET) et/ou pour apporter des services clés aux industriels pour la décarbonation du secteur (RTE, GRTgaz, Suez, Coriance, La Poste, Egis, CDC Biodiversité).

#infrastructures



Tout savoir sur le plan industrie de Bpifrance



En savoir plus sur les Territoires d'industrie

Souveraineté industrielle : les méga-usines de batteries à Douai et Dunkerque

Pour contribuer à la réindustrialisation décarbonée du pays tout en renforçant son indépendance stratégique, le groupe Caisse des Dépôts a soutenu en 2023 – aux côtés d'autres investisseurs, dont la Banque européenne d'investissement (BEI) – deux projets très symboliques : la méga-usine de batteries électriques AESC à Douai, et celle des batteries électriques Verkor à Dunkerque.

À Douai, ce sont 73 millions d'euros de quasi-fonds propres qui ont été investis par la Banque des Territoires dans la construction de la méga-usine de batteries électriques qu'exploitera l'entreprise AESC à compter de 2025. Un projet qui permettra la production de 200 000 batteries électriques par an, qui équiperont les véhicules électriques produits par Renault dans les six prochaines années. Un investissement dans un projet de grande ampleur, qui permet à la fois de **participer à l'objectif de réindustrialisation de la France tout en constituant un levier d'accélération de la transformation écologique**. Bpifrance a quant à elle apporté la garantie des projets stratégiques aux banques commerciales contribuant au financement du projet.



Ces projets s'inscrivent dans l'engagement fort de la Banque des Territoires au service de la réindustrialisation verte du pays. Nous voulons implanter des usines qui servent à un développement durable de notre économie : passer à l'ère du tout-électrique, acquérir le savoir-faire pour en être capable, c'est cela, s'inscrire dans le temps long. »

OLIVIER SICHEL,
directeur général délégué du groupe Caisse des Dépôts
et directeur de la Banque des Territoires



C'est également dans ce cadre que le Groupe accompagne le développement de **Verkor**, le leader français de la batterie électrique. Un soutien matérialisé par un apport en quasi-fonds propres de 150 millions d'euros par la Banque des Territoires et de 60 millions d'euros par Bpifrance pour la construction de la première usine de production de batteries bas carbone de Verkor, sur un site de 500 000 m² stratégiquement situé au cœur du hub logistique du port de Dunkerque, et dont l'ouverture est prévue pour 2025.

Ces deux projets font partie des 4 grands projets d'usines de batteries en France, toutes situées dans la région Hauts-de-France, constituant la « vallée de la batterie », qui doivent notamment permettre de répondre à l'interdiction des moteurs thermiques en 2035 et de rendre à la France sa souveraineté industrielle. Avec près de 7 000 emplois créés d'ici à 2030, ces 2 méga-usines soutenues par le groupe Caisse des Dépôts auront également un fort impact social et territorial sur la région.

LES MÉGA-USINES AESC ET VERKOR EN QUELQUES CHIFFRES

AESC / Douai

- **73 M€** de fonds propres investis par la Banque des Territoires
- Production annuelle de **9 GWh** de batteries pour alimenter **200 000** véhicules électriques
- **1 200** emplois directs créés d'ici à fin 2024 et jusqu'à **3 000** d'ici à 2030

Verkor / Dunkerque

- **150 M€** de quasi-fonds propres investis par la Banque des Territoires et **60 M€** par Bpifrance
- Production annuelle de **16 GWh** de batteries pour alimenter **300 000** véhicules électriques
- **1 200** emplois directs et **4 000** indirects créés d'ici à 2027

Investir sur le long terme dans l'économie et contribuer au développement des entreprises

Acteur financier public reconnu, investisseur de long terme opérant à la fois sur les territoires et les marchés financiers, la Caisse des Dépôts est un partenaire historique du développement des entreprises et du tissu économique. Actionnaire de référence d'une vingtaine de sociétés, elle contribue à protéger notre souveraineté par l'actionnariat public.

C'est pour répondre à cette ambition d'investir dans l'économie et de soutenir les entreprises françaises, tout en contribuant à la transformation énergétique des territoires et à la souveraineté énergétique du pays, que la Caisse des Dépôts a acquis en 2023, aux côtés de Vauban Infrastructure Partners, 49,9 % de Coriance.



Entreprise française créée en 1998, Coriance construit, développe, et exploite **des réseaux de chaleur et de froid urbains** alimentés localement et majoritairement (à plus de 65 %) par des énergies renouvelables (géothermie, biomasse) et de récupération (ENR&R). Actuellement troisième acteur du marché français avec plus d'une quarantaine de réseaux en France, gérés majoritairement dans le cadre de contrats publics de concessions de long terme, Coriance dispose d'une **capacité de production thermique annuelle de 1,95 TWh, qu'il fournit via 533 km de réseaux**.

Une acquisition à la croisée des objectifs stratégiques du Groupe, qui fait sens car elle permet d'investir durablement dans un secteur prioritaire pour la transition énergétique et les collectivités locales, appelé à connaître une forte croissance compte tenu des objectifs des politiques publiques française et européenne en matière de neutralité carbone.

En conférant à Coriance une stabilité actionnariale de long terme et en garantissant un ancrage français de son actionnariat, Vauban et la Caisse des Dépôts s'attacheront à accompagner son programme d'investissement pour accompagner durablement les collectivités locales et l'ensemble des Français dans leur transition énergétique.



Accompagner les territoires dans la transition énergétique, c'est l'ADN de Coriance. La Caisse des Dépôts et Vauban Infrastructure Partners, nos nouveaux actionnaires, partagent notre vision, et apporteront à Coriance les moyens d'accélérer encore sa croissance rentable. »

YVES LEDERER,
président de Coriance



En savoir plus sur Coriance



Œuvrer à la cohésion sociale et territoriale

En 2023, le Groupe a renforcé ses interventions pour lutter contre les fractures territoriales et permettre à tous les citoyens d'accéder à des services publics de proximité et de qualité. Acteur central du logement social, partenaire historique du secteur public local, il conseille et soutient les collectivités dans leurs projets et accompagne tous les parcours de vie, à travers la gestion des retraites et du développement des compétences, le renforcement de l'inclusion numérique ou l'appui au secteur du grand âge et de la santé.



Fournir des services aux citoyens pour accompagner les parcours de vie des Français et agir pour le grand âge et la santé

Au service de l'intérêt général et de la cohésion sociale, la Caisse des Dépôts gère plus de 60 fonds et mandats publics et accompagne la mise en œuvre des politiques sociales en apportant des solutions adaptées en matière de gestion des retraites et du grand âge, d'accès à l'emploi, de formation, de santé et d'inclusion numérique.

Au plus près des besoins des plus vulnérables, le Groupe a renforcé en 2023 sa mobilisation en faveur des personnes en situation de handicap et dans les secteurs du grand âge et de la santé. Il agit à travers les financements que la Banque des Territoires consacre aux établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) et aux résidences autonomie (160 Ehpad financés en 2023), mais aussi en soutien d'Arpavie, gestionnaire associatif d'Ehpad et de résidences autonomie.

Fin 2023, le Groupe est devenu actionnaire d'Emeis, aux côtés de la MACSF et de la Maif, avec l'objectif d'accompagner sa refondation et sa solidité, au service des 1 000 établissements (Ehpad, cliniques de soins de suite, cliniques psychiatriques, etc.) gérés par Emeis en France et dans le monde pour près de 267 000 patients et résidents, ainsi que des 76 000 collaborateurs qui les accompagnent au quotidien.



Pour répondre au besoin croissant du maintien à domicile des personnes âgées, le Groupe s'appuie sur les offres de La Poste et son réseau de facteurs (près de 5 millions de repas livrés à domicile en 2023) pour proposer de nouvelles gammes de services en appui au secteur médico-social. Il joue également un rôle majeur dans le secteur de la santé, en contribuant à lutter contre les déserts médicaux, à développer l'innovation et le numérique en santé, et à financer la construction d'hôpitaux publics, dont il est le premier financeur (129 établissements financés en 2023 par Sfil, La Banque Postale et la Banque des Territoires). Cette mobilisation du Groupe dans le secteur du grand âge et de la santé fera l'objet d'un plan stratégique d'intervention en 2024 !



Notre objectif est de poursuivre l'accompagnement de la transformation initiée par la direction générale d'Emeis il y a plus d'un an et demi et d'écrire avec l'ensemble des parties prenantes une nouvelle page dans l'histoire de la société. Nous sommes déterminés à jouer, aux côtés de nos partenaires mutualistes, un rôle d'actionnaire durable, responsable, résolu à développer le groupe Emeis dans l'ensemble de ses métiers et profondément engagé pour une prise en charge des plus fragiles dans tous les territoires. »

AUDREY GIRARD,
directrice du pilotage des participations stratégiques et administratrice d'Emeis

#grandâge



En savoir plus sur le site Emeis



Tout savoir sur le dispositif conseiller numérique

Favoriser l'accès aux droits et aux services publics pour tous les Français

Premier fournisseur de services publics de proximité en France, grâce notamment aux prestations offertes par le réseau postal, le Groupe agit également pour la cohésion sociale en accompagnant la transformation numérique des territoires tout en luttant contre la fracture numérique et l'« illectronisme ».

Dans un contexte de digitalisation massive des services publics, la Banque des Territoires soutient l'accès aux droits et aux services publics sur tous les territoires en participant au déploiement des maisons France Services (2700 déployées sur quatre ans), qui œuvrent notamment à l'inclusion numérique des personnes fragiles. Elle a également initié l'AMI « lieux innovants, lieux accueillants » (Lila), pour accompagner les porteurs de France Services.

Elle participe également à l'accompagnement à l'autonomie numérique et à la lutte contre l'illectronisme en soutenant le déploiement des 4000 conseillers numériques. Présents sur tous les territoires – notamment dans les maisons France Services –, leur rôle est de faciliter un usage quotidien du numérique (télétravail, télémedecine, gestion des courriels, recherche d'emploi, etc.), ou encore la réalisation de démarches administratives



À travers ses actions pour l'inclusion numérique (France Services, Conseillers numériques et Index Education-Pronote) la Banque des Territoires confirme qu'elle est au rendez-vous de la lutte contre la fracture territoriale, numérique et sociale. »

FRANÇOIS BLOUVAC, responsable du pôle éducation, inclusion numérique et services au public à la Banque des Territoires



en ligne, tout en veillant à favoriser un usage citoyen et critique du numérique (vérification des sources d'information, protection des données personnelles, maîtrise des réseaux sociaux). Ce sont ainsi plus de 3,4 millions de personnes qui ont été accompagnées par le Groupe dans leur usage du numérique en 2023.

Elle y participe enfin via des actions menées sur le champ de l'éducation avec notamment la prise de participation dans Index Éducation, qui déploie auprès des enseignants, des élèves et de leur famille l'outil Pronote.

Une action sur trois axes qui contribue à la stratégie nationale en faveur de l'inclusion numérique sur l'ensemble du territoire et qui permet à chaque citoyen de développer ses capacités et ses moyens d'agir aux niveaux social, économique, culturel et éducatif.

L'INCLUSION NUMÉRIQUE EN QUELQUES CHIFFRES

- 22 millions de Français vivent actuellement dans les territoires ruraux. 88 % des communes françaises sont rurales
- 13 millions de Français sont éloignés du numérique
- 15 % des emplois sont créés dans le numérique
- Les 250 démarches administratives les plus courantes sont désormais dématérialisées
- 54 % de la population éprouve des difficultés à effectuer des démarches en ligne
- 3460924 accompagnements réalisés par des conseillers numériques depuis 2021
- Plus de 22,4 millions d'accompagnements réalisés depuis janvier 2020 et plus de 2,54 millions depuis janvier 2024 par France Services

Soutenir la construction sur tous les territoires et permettre aux Français de se loger dans des conditions abordables et décentes

Afin de contribuer à la cohésion et au développement équilibré et durable des territoires, le groupe Caisse des Dépôts mobilise ses capacités d'intervention pour accompagner les collectivités locales dans le financement de projets utiles à tous. Opérateur, aux côtés de l'État, de programmes d'investissements publics aux forts impacts territoriaux (France 2030, Action cœur de ville, etc.), le Groupe est également un acteur central de la politique du logement.

Le groupe Caisse des Dépôts est engagé aux côtés des pouvoirs publics et des acteurs de l'habitat pour accélérer la production de logements durables et abordables et mettre en œuvre une politique de la ville ambitieuse pour réduire les inégalités. Premier financeur du logement social, la Banque des Territoires a octroyé 12,6 milliards d'euros de prêts au logement social et à la politique de la ville en 2023. Ils auront permis de financer la construction de 83741 nouveaux logements sociaux et la réhabilitation de 105486 autres. Premier bailleur social de France avec plus d'un million de personnes logées dans un parc de plus de 550000 logements, le Groupe, via sa filiale CDC Habitat, a livré 23400 nouveaux logements, permis la mise en chantier de 19500 autres et engagé la réhabilitation de 11600 logements en 2023.

Opérateur de la requalification urbaine : le quartier Sauzelong à Toulouse (31) CDC Habitat a notamment participé à la requalification urbaine de la ville de Toulouse en inaugurant (juillet) la résidence Campmas du quartier Sauzelong (81 logements mixtes, dont 74 sociaux). Une inauguration qui s'inscrit dans le cadre d'une rénovation urbaine d'ampleur menée

par CDC Habitat avec la mairie et la métropole de Toulouse, qui prévoit à terme la démolition de 360 logements sociaux et la reconstruction de 810 en vue de densifier le quartier.

Développeur de solutions d'habitat alternatif innovantes : la « cohabitation de palier » à Saint-Sébastien (44) À Saint-Sébastien-sur-Loire, CDC Habitat a inauguré (juillet) So Green, une résidence de 37 logements, dont 14 logements locatifs sociaux, qui propose un nouveau concept d'habitat partagé et intergénérationnel : la « cohabitation de palier ». Sur un même palier, cinq logements sont destinés à des seniors valides et un autre à la colocation de jeunes étudiants dont le rôle est d'apporter leur aide en contrepartie d'un loyer minoré. Un concept qui permet d'assurer un lien social et une entraide au quotidien entre deux générations qui se côtoient, tout en permettant à chacun de préserver son intimité.

Bâtisseur de la ville de demain : le projet Parcs en scène (94) CDC Habitat participe également, aux côtés de Linkcity et Bouygues Immobilier, au développement d'un projet ambitieux, emblématique de la nouvelle métropole du Grand Paris. Initié en 2023, Parcs en scène prévoit la requalification de 14 hectares de friches industrielles entre Thiais et Orly pour créer un quartier mixte, vert et connecté, constitué d'un ensemble de logements (sociaux, intermédiaires, en accession, et durables), bureaux et commerces ainsi que de nombreux espaces verts, deux groupes scolaires et un équipement dédié à l'e-sport.



Les dispositifs nationaux auxquels la CDC contribue

Une épargne utile et une collecte inédite

L'épargne réglementée a connu une année record en 2023. Et grâce à l'action de la Caisse des Dépôts, les 56 millions de Français qui détiennent un livret d'épargne réglementée, disponible à tout moment, nette d'impôt et garantie par l'État, contribuent ainsi au financement des projets territoriaux et de la transformation écologique.

Une collecte inédite en 2023

Avec plus de 28 milliards d'euros, la collecte 2023 du Livret A est la plus importante jamais enregistrée. Fin décembre 2023, son encours s'élève à 415 milliards d'euros, contre 375 milliards d'euros fin 2022, un nouveau record. Avec le Livret de développement durable et solidaire (LDDS, 11 milliards d'euros collectés en 2023) et le Livret d'épargne populaire (LEP, 20,67 milliards d'euros de collecte), qui ont tous deux également connu une année exceptionnelle, l'encours global des livrets d'épargne réglementée s'élève à 637 milliards d'euros à fin 2023. Une collecte historique qui s'explique par la revalorisation à 3 % du taux du Livret A en février 2023, incitant les ménages à réduire les liquidités disponibles sur leurs comptes courants et à les placer sur leurs livrets d'épargne. L'inflation les a également poussés à augmenter leur épargne de précaution par crainte de ne pas pouvoir faire face aux dépenses à venir.

Le Fonds d'épargne, un modèle unique et vertueux
Environ 60 % de l'épargne réglementée est transférée vers la Caisse des Dépôts. Celle-ci protège et gère ces fonds à travers l'action du Fonds d'épargne. Les 40 % restants sont gérés par les banques « classiques » qui doivent réaffecter cet argent aux PME (au moins 80 % des prêts), à des projets en faveur de la transformation écologique (10 %) et à l'économie sociale et solidaire (5 %). Fin 2023, l'encours total de l'épargne centralisée à la Caisse des Dépôts représentait 370,5 milliards d'euros. Plus de la moitié de cet encours est transformée en prêt de long terme (jusqu'à 80 ans!) – 16,3 milliards d'euros de nouveaux prêts accordés en 2023 – pour financer les projets d'intérêt général des collectivités sur tous les territoires (logements sociaux, écoles, tramways, hôpitaux, très haut débit, réseaux d'eau, ENR, etc.). Le reste est géré sous forme d'actifs financiers – 204 milliards d'euros en portefeuille en 2023 – pour contribuer à la liquidité des dépôts et à la rémunération des épargnants, tout en finançant l'économie. Ce modèle unique est fondé sur l'équité. Les financements sont proposés aux mêmes conditions aux emprunteurs (bailleur social, petite, moyenne ou grande collectivité), et sont conçus pour répondre aux besoins de chacun. Le taux varie en fonction du caractère écologique et sociétal du projet : plus il est durable et social, et plus son taux est bas.

Une épargne utile. En 2023, votre épargne a servi à financer (entre autres) :

Le logement social
Un quart des logements construits en France sont des logements sociaux financés par la Caisse des Dépôts avec cette épargne. En 2023, pour répondre à un contexte inflationniste exceptionnel, la Banque des Territoires a déployé un ensemble de nouvelles offres de prêts sur Fonds d'épargne. Au total, 12,6 milliards d'euros de prêts au logement social et à la politique de la ville (LSPV) ont été signés en 2023 (+9,5 % vs 2022). Ils auront permis la construction de 83 741 logements sociaux (-1 % par rapport à 2022), et la réhabilitation de 105 486 autres logements dans le parc existant (+33 %).

La transformation écologique
Début 2023, le Fonds d'épargne a été autorisé par les pouvoirs publics à mobiliser une enveloppe de 28 milliards d'euros de prêts au secteur public local d'ici à 2027 en vue de favoriser sa transformation écologique et son adaptation au changement climatique. En 2023, la Banque des Territoires a financé, grâce à l'épargne réglementée, 9,4 milliards d'euros de prêts contribuant à la transformation écologique, dont 6,6 milliards d'euros pour le logement social et 2,8 milliards d'euros pour les investissements du secteur public local (1,2 milliard d'euros pour l'Aquaprêt,

742 millions d'euros pour le Mobiprêt, 385 millions d'euros pour le prêt Relance verte, 285 millions d'euros pour GPIAmbre pour la rénovation des bâtiments publics). Des prêts qui auront permis, par exemple, de construire la station d'épuration Haliotis 2 de la métropole Nice Côte d'Azur (600 millions d'euros), pour traiter les eaux usées de 26 communes/680 000 habitants ; d'acquérir **6 rames de TER pour la région Bretagne** (112 millions d'euros) ; ou encore d'investir dans du matériel roulant ferroviaire pour la région Grand Est (170 millions d'euros).

Les projets d'intérêt général des collectivités
Cette épargne permet aux collectivités locales de financer des projets d'intérêt général : 3,5 milliards d'euros de prêts accordés en ce sens en 2023 (+217 % par rapport à 2022) pour 773 projets, notamment en territoires Action cœur de ville, comme par exemple un centre de santé municipal à Montereau (800 milliers d'euros), la rénovation du théâtre de Beauvais, ou l'Oblibus de Périgueux.



Votre épargne est utile

Le Village Olympique et Paralympique

Au cœur de la ZAC située sur les communes de Saint-Ouen-sur-Seine et Saint-Denis (93), le lot D, baptisé « Les Quinconces », qui accueille une partie du Village des athlètes des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, est porté par le groupement constitué de la Caisse des Dépôts et de ses filiales Icade et CDC Habitat. Une vitrine du savoir-faire du Groupe en matière de construction durable.

Soutien historique de la candidature dès 2017, la Caisse des Dépôts est partenaire officiel des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Un quartier démonstrateur de la ville de demain

Les Quinconces, un projet unique et ambitieux

La Solideo (Société de livraison des ouvrages olympiques) a mis au défi les principaux acteurs de l'immobilier français de construire un quartier réversible, durable, bioclimatique, inclusif et mixte afin d'inscrire le programme dans une dynamique de densification et de mixité sociale autour des gares du Grand Paris. Sur les 52 000 m² de surface de plancher, le quartier se constitue de 13 bâtiments, dont 12 de logements et 1 de bureaux, disposés « en quinconce ». Lieu de rencontres et d'échanges, il proposera à ses habitants 3 200 m² ouverts au public (commerces, restauration, espaces culturels et sportifs) et des espaces dédiés à l'animation de la vie de quartier. Participant pleinement au développement économique du territoire, le quartier accueillera également plus de 9 000 m² de bureaux dans le bâtiment surnommé « Les Gradins ».

Un quartier à l'ambition environnementale élevée

L'exigence de la Solideo en matière de performance environnementale et énergétique a poussé les acteurs du groupement à innover pour réduire à la fois l'empreinte carbone des travaux, mais également celle des futurs habitants du quartier. Résultat : le groupement a divisé par deux son bilan carbone par rapport à un chantier classique, avec seulement 740 kg de CO₂/m² de surface de plancher. Il a pour cela recouru massivement au bois dans la construction : 100 % des façades sont réalisées en ossature bois et 100 % du bois utilisé provient de forêts gérées durablement et certifiées PEFC ou FSC® (à 59 % d'origine française). La disposition des bâtiments en quinconce, leur conception bioclimatique, la plantation de plus de 200 arbres en cœur d'îlot pour aménager une « forêt fraîche » de 3 000 m² et favoriser la biodiversité, ou encore la conception du bâtiment Cycle (voir ci-contre), sont autant d'éléments attestant du caractère durable et innovant de ce quartier. Développé sur une ancienne friche industrielle, le chantier se devait également d'être responsable.



Ainsi, le transport fluvial sur la Seine a permis l'évacuation de 80 % de terres et l'approvisionnement en matériaux de construction afin de limiter les allers-retours de camions, encombrants et polluants. Le réemploi des matériaux et le recours à l'emploi local sont également au cœur du projet.

Les Quinconces : un chantier en héritage, un programme mixte, inclusif et réversible
Pensé dès sa conception en mode « Héritage », le quartier sera transformé, dès l'achèvement des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, en un véritable quartier de ville, imaginé pour ses habitants et ancré dans son territoire. Pour cela, il a bénéficié d'un permis de construire à double état couvrant à la fois la construction d'immeubles, puis leur transformation pour un usage distinct : un hébergement pour les sportifs pendant les Jeux, puis un quartier de ville pérenne pour les habitants.

LE BÂTIMENT CYCLE : UNE PREMIÈRE À L'ÉCHELLE MONDIALE SUR LA GESTION DE L'EAU ET DES BIODÉCHETS

Démonstrateur d'une approche en circuit court en matière de gestion de l'eau et des biodéchets, le bâtiment Cycle compte 26 logements locatifs intermédiaires acquis et gérés par CDC Habitat. Véritable « bâtiment ressource » et « zéro déchet », il dispose d'installations permettant de recycler et de réutiliser in situ une large majorité des effluents du bâtiment (eaux grises et eaux noires), de valoriser la chaleur des eaux usées pour préchauffer l'eau chaude sanitaire, et les urines en biostimulant agricole et l'ensemble des biodéchets du quartier en compost.



Ce quartier est un excellent exemple de ce que le Groupe peut accomplir en termes de transformation écologique et de promotion de la cohésion sociale et territoriale. La réussite de ce projet démontre qu'en mobilisant les énergies et les ressources adéquates, nous sommes tout à fait capables de surmonter les contraintes. »

RICHARD CURNIER,
directeur régional Île-de-France,
Banque des Territoires



Beaucoup de bonnes volontés se sont fédérées, il a fallu changer nos habitudes et penser réversible. L'ouverture vers la Seine et le camaïeu de couleurs lui donnent une véritable identité. Tout a été fait pour que les gens s'y sentent bien. »

FLORENCE CHAHID-NOURAI,
directrice Grands Projets résidentiels
Île-de-France chez Icade



Visiter
virtuellement
le Village
des athlètes

Nos indicateurs de durabilité

Adoptée en janvier 2022, la raison d'être du Groupe traduit son rôle dans l'économie et ses engagements au service de l'intérêt général. Synthèse de l'essence et de la finalité des activités du Groupe au service de tous les Français, elle a vocation à constituer une boussole pour orienter les actions du Groupe. À cette fin, elle a été associée à 14 engagements et à 20 indicateurs.



Leviers d'action et exemplarité interne

Être engagés dans une recherche de performance extra-financière et éthique dans toutes nos actions

- 99 % des encours d'investissement faisant l'objet d'une analyse ESG (prise de décision) (Caisse des Dépôts)
- 3/4 des entités du Groupe ayant une politique d'achat responsable

Être un employeur responsable

- 94 % des collaborateurs concernés par un dispositif d'intéressement ou assimilé (effectifs France du Groupe au 31/12/2023)
- 91 % Index égalité femmes-hommes (Groupe)
- 6,4 % d'emploi de personnes en situation de handicap (Établissement public)



Retrouver le détail de ces indicateurs sur le « Cahier des indicateurs de durabilité »



Transformation écologique

Décarboner nos activités

- 98 % des émissions opérationnelles et 53 % des investissements et autres financements du Groupe, faisant l'objet d'une cible alignée avec les objectifs de l'Accord de Paris (-1 et -2 % par rapport à 2022) (Groupe)

Contribuer à l'objectif national d'alignement 1,5 °C

- 26,8 Md€ mobilisés en faveur de la transformation écologique (+20 % par rapport à 2022) (Groupe)
- 47 822 logements sociaux financés rénovés thermiquement (+18 % par rapport à 2022) (Banque des Territoires)

Développer des solutions pour préserver et restaurer la biodiversité

- 35 mesures d'empreinte biodiversité réalisées auprès d'entreprises, d'institutions financières et de collectivités (+6 %) (CDC Biodiversité)
- 3467 hectares renaturés/opérés (+7 %) (CDC Biodiversité)



Souverainetés et développement économique

Soutenir et accompagner les créateurs d'entreprises, TPE, PME, ETI et le secteur de l'économie sociale et solidaire, dans leurs différentes phases de développement

- 87 760 PME, TPE, ETI et structures de l'ESS accompagnées (financement, investissement, garantie, accompagnement, partenariat) (GDA, Banque des Territoires, Bpifrance, La Poste) (stable)

Développer des infrastructures essentielles et contribuer à la réindustrialisation des territoires pour améliorer notre autonomie dans les secteurs stratégiques

- 118 nouveaux sites industriels inaugurés
- 74 projets industriels soutenus (+7 %) (Banque des Territoires)



Cohésion sociale et territoriale

Soutenir le développement territorial et accompagner les collectivités locales

- 12,4 Md€ de financements au secteur public local en France (-22 %) (Sfil, La Banque Postale, Banque des Territoires)
- 1 353 projets de programmes territoriaux accompagnés (-34 %) (Banque des Territoires)

Soutenir la construction sur tous les territoires et permettre aux Français de se loger dans des conditions abordables et décentes

- 157 973 personnes logées dans les logements sociaux financés (Banque des Territoires)

Fournir des services aux citoyens partout sur le territoire

- 37 287 points d'accès à des services de proximité en France (+4 %) (La Poste)
- 3,9 millions de passagers transportés en France (+3 %) (Transdev)

Être l'opérateur central de la formation professionnelle et du développement des compétences

- 14,1 millions de profils activés sur Mon compte formation depuis le démarrage de la plateforme (novembre 2019) (+15 %) (CDC)

Être le gestionnaire de référence des régimes publics de retraite

- 1 retraité sur 5 reçoit une pension versée par la CDC, soit 76,67 Md€ de prestations versés (+8 % vs 2022) (CDC)
- 99 % des liquidations traitées dans les délais (CDC)

Accompagner l'usage du numérique

- 3,4 millions de personnes accompagnées dans leur usage du numérique (+27 %) (La Poste, Banque des Territoires)

Agir en faveur de la santé, du grand âge et favoriser la prévention

- 5,1 Md€ mobilisés dans le secteur de la santé et du vieillissement (financement et investissement) (+6 %) (Banque des Territoires, La Banque Postale, CNP, Bpifrance, Sfil)

La recherche et le mécénat au service de l'intérêt général

Afin d'« accélérer la transformation écologique et contribuer à offrir une vie meilleure pour toutes et tous », sur tous les territoires, le groupe Caisse des Dépôts s'appuie sur les expertises et les travaux menés par l'Institut pour la recherche de la Caisse des Dépôts, ses filiales Novethic, CDC Biodiversité et son think tank I4CE. La Caisse des Dépôts soutient aussi, par le biais de ses actions de mécénat, des projets durables et responsables en architecture et paysage.

La recherche au service d'une stratégie de long terme

L'Institut pour la recherche de la Caisse des Dépôts a pour objet le soutien à des travaux de recherche (universités, centres de recherche, think tanks) dans les champs d'intervention stratégiques et les métiers du Groupe. Au plus près des enjeux de tous les territoires, l'Institut soutient, par exemple, les travaux de la chaire Tourisme durable de l'université Savoie Mont-Blanc et de Green Cross sur les enjeux d'adaptation des stations de montagne. Il contribue également à la connaissance des leviers de réindustrialisation dans les territoires en étant partenaire de l'observatoire des Territoires d'industrie, porté par la Fabrique de l'industrie.



Novethic – vouloir savoir, oser agir

Informier et former pour s'engager contre l'immobilisme et susciter l'action des entreprises, des acteurs financiers et des citoyens, est notre mission. Média, source d'expertises et de formations, Novethic réunit trois activités qui se complètent pour faire progresser les pratiques durables dans la finance et les entreprises. Fondé en 2001, Novethic est une filiale du groupe Caisse des Dépôts.



Concilier biodiversité et économie

CDC Biodiversité a pour mission de concilier biodiversité et développement économique au service de l'intérêt général. Il imagine des solutions économiques, écologiques et financières pour mettre en œuvre des actions concrètes de restauration de la biodiversité, dont il peut assurer la gestion sur le long terme en tant que filiale du groupe Caisse des Dépôts. Pionnier en matière de compensation écologique, il pilote la mission Économie de la biodiversité, dont les études proposent des innovations qui privilégient les solutions fondées sur la nature.



I4CE : l'économie au service du climat

L'Institut de l'économie pour le climat (I4CE – Institute for Climate Economics) est un institut de recherche à but non lucratif qui contribue par ses analyses économiques au débat sur les politiques publiques d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. Il promeut des politiques efficaces, efficientes et justes. Les 40 experts collaborent avec les gouvernements, les collectivités locales, l'Union européenne, les institutions financières internationales, les organisations de la société civile et les médias. Les travaux couvrent 3 transitions – énergie, agriculture, forêt – et 6 défis économiques : investissement, financement public, fiscalité et taxe carbone, financement du développement, réglementation financière et certification carbone.



La Caisse des Dépôts, mécène des possibles

En écho à sa mission d'intérêt général, la Caisse des Dépôts déploie depuis plus de trente ans une politique de mécénat dans tous les territoires, dans les domaines de la musique classique, de la danse et de l'architecture et du paysage. Son action vise notamment à soutenir la professionnalisation et l'émergence de jeunes talents, et à faciliter l'accès des jeunes publics à la culture, contribuant ainsi à faire de celle-ci un levier pour la cohésion sociale et territoriale, et pour l'innovation durable.



Les données extra-financières indiquées dans ce rapport sont présentées pour les projets financés dans leur globalité, sans pondération par la quote-part de détention de la Caisse des Dépôts dans ces projets.

Nos rapports 2023

Retrouvez l'ensemble des rapports annuels 2023, le cahier des indicateurs et toute l'information sur : <https://www.caissedesdepots.fr/rapport-annuel-2023>



Merci à tous les contributeurs, rédacteurs et relecteurs

Édition : groupe Caisse des Dépôts, direction de la communication, du mécénat et des partenariats – direction des finances et de la politique durable du Groupe.

Réalisation : HAVAS Paris

Crédits : couverture : Laure Cordier / Marram – Caisse des Dépôts – 2023; p. 1 : Thomas Gogny – Caisse des Dépôts – 2022; p. 2 : Jair Lanes – Caisse des Dépôts – 2022; p. 5 : Jair Lanes – Caisse des Dépôts – 2022; p. 6 : Jair Lanes – Caisse des Dépôts – 2022; p. 8 : Aurore Vinot / Marram – Caisse des Dépôts – 2022; p. 9 : Droits réservés; p. 10 : Simon Lambert / Haytham / REA – Caisse des Dépôts – 2020; p. 11 : Alexis Lecomte; p. 12 : Aurore Vinot / Marram – Caisse des Dépôts – 2022; p. 13 : Amélie Marzouk; p. 14 : Thomas Gogny – Caisse des Dépôts – 2022; p. 15 : Jesse Wallace; p. 16 : Stéphane Audras / REA – Caisse des Dépôts – 2023; p. 17 : Cyril Chigot; p. 18 : Thomas Gogny – Caisse des Dépôts – 2023; p. 19 : Nicolas Coursew pour les Rencontres Économiques d'Aix-en-Provence 2023; p. 20 : Lucille Pellerin / REA – Caisse des Dépôts – 2024; p. 22 : Xavier Popy / REA – Caisse des Dépôts – 2022; p. 24 : Sébastien Ortola / REA – Caisse des Dépôts – 2023; p. 28 : Ingrid Bailleul / REA – Caisse des Dépôts – 2024; p. 29 : Thomas Gogny – Caisse des Dépôts – 2022; p. 30 : Thomas Gogny – Caisse des Dépôts – 2022; p. 31 : Frédérique Plas – Caisse des Dépôts – 2019; p. 35 : Jean-Nicholas Guillo / REA – Caisse des Dépôts – 2024; p. 36 : Sébastien Ortola / REA – Caisse des Dépôts – 2023; p. 39 : Sébastien Ortola / REA – Caisse des Dépôts – 2023; p. 41 : Thomas Gogny – Caisse des Dépôts – 2022; p. 42 : Thomas Gogny – Caisse des Dépôts – 2022; p. 44 : Sébastien Ortola / REA – Caisse des Dépôts – 2020; p. 46 : Jean-Claude Moschetti / REA – Caisse des Dépôts – 2021; p. 46 : Jean-Nicholas Guillo – Caisse des Dépôts – 2021; p. 47 : Daniel Mielniczek / REA – Caisse des Dépôts – 2024; p. 47 : Jean-Marc Pettina – Caisse des Dépôts – 2019; p. 48 : Sébastien Ortola / REA – Caisse des Dépôts – 2020; p. 49 : Groupe-6 architectes 2023; p. 49 : Sophie Palmier / REA – Caisse des Dépôts – 2021; p. 50 : Thomas Gogny – Caisse des Dépôts – 2022; p. 51 : Benoît Decout / REA – Caisse des Dépôts – 2021; p. 52 : Frédérique Plas – Caisse des Dépôts – 2019; p. 52 : Lucille Pellerin / REA – Caisse des Dépôts – 2024; p. 53 : Studio Cabrelli 2021; p. 53 : Lucille Pellerin / REA – Caisse des Dépôts – 2024; p. 54 : Laure Cordier / Marram – Caisse des Dépôts – 2023; p. 55 : Côme Sittler / REA – Caisse des Dépôts – 2023; p. 55 : Thomas Gogny – Caisse des Dépôts – 2023; p. 56 : Morgan Dresse/ANCT; p. 57 : Pierre Louis Douere – CDC Habitat – 2023; p. 58 : François Henry / REA – 2023; p. 59 : Hervé Ronne / REA – 2022; p. 60 : Fleur Mounier – 2023; p. 61 : Pascal Yuan – Caisse des Dépôts – 2019; p. 61 : Fleur Mounier – 2024; p. 62 : Thomas Gogny – Caisse des Dépôts – 2022.

ISSN 2491-9160



Groupe Caisse des Dépôts
56, rue de Lille
75007 Paris
T 01 58 50 00 00

 |  |  | 
[caissedesdepots.fr](https://www.caissedesdepots.fr)



Ensemble, faisons grandir la France